Rosine Lewin
Pierre Mertens

Pouvoir et propriété

Questions sur l'Iran

La gauche et la crise

CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

Nouvelle série — N° 51 (70)
10me année — janvier 1979

Nous devons toutes nos excuses à notre ami Pierre Gillis dont le nom ne figurait pas en signature de sa lettre parue dans notre dernier numéro, en rubrique « Courrier des lecteurs ».

Sommaire

Editorial
On demande une gauche plus consciente de sa force p. 1

Pierre Joye
Pouvoir et propriété p. 6

Rosine Lewin
Questions sur l'Iran p. 15

Pierre Mertens
Une révolution en creux ? p. 24

Anne Morelli, Anne Rayet et Freddy Shaner
La vulgarisation de l'histoire à travers l'école p. 26

Pierre Joye
L'échec du « modèle » allemand p. 31

Giovanni Carpinelli
L'individuel et le collectif
dans les écrits de Gramsci p. 36

En diagonale :
Un aspect important p. 40
RTBF : L'information régionale bruxelloise
est mal partie p. 41
Puebla : 250 évêques et un pape p. 43

Livres :
Zaïre : un dossier pour la solidarité p. 45

Trois dessins de Willy Wolsztajn

Comité de patronage : Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville. Jean Terfve ●

Comité de rédaction : Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Augustin Duchateau, Pierre Ergo, Serge Govaert, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Christine Renard, Claude Renard, Christian Vandermotten, Jean-Paul Vankeerberghen, Benoît Verhaegen.

Rédacteur en chef : Rosine Lewin.

Secrétaire de rédaction : Pierre Ergo

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

Supplément aux « Cahiers Marxistes » nº 51 — Janvier 1979

CAHIERS MARXISTES

Revue fondée en 1969

INDEX RECAPITULATIF POUR 1978

QUESTIONS POLITIQUES GENERALES

	N°	mois
Pierre JOYE — La crise sidérurgique	41	janvier
Jean LEMAITRE — L'information radiophonique, simple affaire de bon sens ?	41	janvier
J.C. BODSON - R. JACOBS — Liberté d'association	42	février
Pierre JOYE — Le plan Claes	43	mars
Jacques LEMAITRE — Politique de santé en RDA	44	avril
Ludo ABICHT — Marxisme et imagination scientifique voir aussi Courrier des lecteurs à ce sujet : juin et septembre	45	mai
Ernest BURNELLE — Le problème des réformes et de la révolution en Belgique (en hommage au président défunt du PCB)	46	juin
Paul GOOSSENS — Absentéisme, les vrais problèmes	46	juin
Claude RENARD — Socialisme scientifique, parti de masse, parti d'avant-garde	47	septembre
Pierre JOYE — Un problème actuel : l'Etat	47	septembre
Jacques MOINS — Institutions démocratiques voir aussi Courrier des lecteurs à ce sujet : décembre	47	septembre
J.C. BODSON - R. JACOBS — Contrats de travail : la loi et les réalités	48	octobre
Jacques ARON — L'avènement de la cité socialiste	48	octobre
Daniel REMACLE — Fonctions idéologiques du droit	49	novembre
GRAM - Textes — Manifeste de présentation	49	novembre

POLITIQUE INTERIEURE ET PROBLEMES SOCIO-ECONOMIQUES

Pierre JOYE — La crise sidérurgique	41	janvier
Editorial — S'installer dans le chômage	42	février
Pierre JOYE — Le plan Claes	43	mars
Rosine LEWIN — Après Stuyvenberg, quelle Belgique ?	44	avril
José DE LAME — Vue interne du plan Spitaels	44	avril
Claude RENARD — 40.000 emplois pour la Wallonie	45	mai
Robert DUSSART — Pour un statut public de la sidérurgie	46	juin
Jean GORDOWER — Exporter pour survivre ?	46	juin
Paul GOOSSENS — Absentéisme : les vrais problèmes	46	juin
Rosine LEWIN — Un automne chaud ?	47	septembre
Claude RENARD — Socialisme scientifique, parti de masse, parti d'avant-garde	47	septembre
Pierre JOYE — Un problème actuel : l'Etat	47	septembre
Jacques MOINS — Institutions démocratiques ?	47	septembre
Jean-Claude BODSON et Roel JACOBS — Contrats de travail, la loi et les réalités	48	octobre
Editorial — Poursuivre la gestion de la crise ?	49	novembre
Pierre PORTUGAELS et Frédéric DEGIVES — Allocations d'étude	49	novembre
Claude RENARD — Sur une affiche	50	décembre
Pierre ERGO — Un champignon vénéneux : le CEPIC	50	décembre
Jean JACQMAIN — Initiative industrielle publique au Luxembourg — dernière illusion ou dernier espoir ?	50	décembre

	N°	mois
Ainsi que dans la rubrique « **En diagonale** » :		
— Le colloque de la FAR sur « Capitalisme et développement économique »		janvier
— Avortement : un dossier politique		mars
— Une nouvelle loi unique		mai
— Naissance de Tribunes socialistes		mai
— Rénovation urbaine et ARAU		juin
— Le 20e anniversaire du CRISP		décembre

CULTURE ET EDUCATION

Jean LEMAITRE — L'information radiophonique, simple affaire de bon sens ?	41	janvier
Jean-Maurice ROSIER — Politique et bandes dessinées	41	janvier
Table ronde — Problèmes du théâtre destiné à l'enfance	41	janvier
CHEMa — Les manuels d'histoire rénovée, essai critique	42	février
Propositions communistes pour une autre politique culturelle	45	mai
Serge GOVAERT — Synthèse d'une table ronde sur le thème : Télédistribution, service public	48	octobre
Louise GOTOVITCH — Dons, rythmes individuels, handicaps socio-culturels	48	octobre
Pierre PORTUGAELS et Frédéric DEGIVES — Allocations d'études : que s'est-il passé ? Où en est-on ?	49	novembre
GRAM - Textes — Manifeste de présentation	49	novembre
Ainsi que dans la rubrique « **En diagonale** » :		
— La journée d'étude du PCB « Ecole-Emploi »		février
— Budgets culturels : ralentir hospitaels		novembre

POLITIQUE INTERNATIONALE

Jean DU BOSCH — Désarmement	43	mars
Jacques LEMAITRE — Politique de santé en RDA	44	avril
Enzo ROGGI — Qu'a-t-il de rouge, ce terrorisme ?	44	avril
Pierre JOYE — Espagne 1978	45	mai
Jacques MOINS — A un an des élections européennes	46	juin
Témoignage — Les interdits professionnels en RFA	46	juin
Ainsi que dans la rubrique « **En diagonale** » :		
— Cambodge-Vietnam, pourquoi ?		février
— Proche-Orient : le chemin de la paix		février
— Qu'est-ce que la Trilatérale ?		mars
— Des lois de la violence à la violence des lois		mai
— Chili présent		mai
— Kolwezi : toute une politique en cause		juin
— L'eurocommunisme du PCB vu par le CRISP		novembre

QUESTIONS D'HISTOIRE

CHEMa — Les manuels d'histoire rénovée, essai critique	42	février
Jean PUISSANT — Le Catéchisme du peuple d'Alfred Defuisseaux (I)	43	mars
(II)	44	avril

	N°	mois
Daniel DORY — Le jeune Engels face au capitalisme	47	septembre
* Jean-Jacques HEIRWEGH — Histoire du problème et problème de l'histoire	48	octobre
* Giovanni CARPINELLI, Benoît VERHAEGEN — Histoire engagée = histoire marxiste ?	49	novembre
* Serge LEWUILLON — La vulgarisation, pratique scientifique et pratique militante	50	décembre

(*) = une série d'études du groupe CHEMa.

DOSSIERS — DEBATS

Table ronde sur les problèmes du théâtre destiné à l'enfance Participants : Nicola Donato, Charlotte Falon, Viviane Raes, Maggy Rayet, Herbert Rolland, Jacques Tant, Michel Van Loo, Jean-Loup Walraet.	41	janvier
Table ronde avec le Groupe d'économistes marxistes GEM à propos de son livre « Belgique, pays en voie de sous-développement ? » Participants : Ludo Cuyvers, Michel De Vroey, Pierre Joye, J.Ph. Peemans, Michel Allé, Claudine Cyprès, J.L. Mazy, Jacques Nagels.	42	février
Table ronde sur le thème : Télédistribution service public Participants : Pierre Byl, Daniel Carette, Roland Gerlier, Guy Gossuin, Serge Govaert, Freddy Jacquet, Maggy Rayet, Jacqueline Saroléa, Pierre Saussez, Georges Vandersmissen.	48	octobre

Le Collectif d'histoire et d'études marxistes (CHEMa) a entrepris une série de recherches publiées à partir d'octobre 1978 (voir « Questions d'histoire » dans le présent index) et qui se poursuivront en 1979. Thème : histoire engagée, histoire marxiste, responsabilités de l'historien.

LIVRES RECENSES :

Du bon usage des sondages, par Claude Javeau	février
Défense nationale, défense de classe ? par Robert Polet	février
Le tournant de l'urbanisme bruxellois, par Jacques Aron	mars
Un ghetto exemplaire, par De Man-Malherbe	mars
La pénurie n'est pas pour demain, par G. Castelain	mars
Les travailleurs, la justice et le droit	mars
Décloisonner le temps	mars
Catholiques et libéraux face aux revendications sociales	mars
Le Chant poétique de Dubrunfaut, par Alain Viray	mai
SOS Sidérurgie, par le GEM	juin
Histoire de la pensée économique, par P. Frantzen	septembre
Une identité politique pour les communistes, par J. Turf	octobre
En avant la musique !	octobre
La Télévision comme on la parle, par J.M. Piemme	octobre
Les élections européennes, par E. Spelkens	décembre
Sauver l'Europe, par P.M.G. Levy	décembre

On demande une gauche plus consciente de sa force

Au soir des élections du 17 décembre, la plupart des observateurs politiques s'accordaient pour déclarer que le scrutin n'avait servi à rien. Le jugement était sommaire. Sans doute les objectifs que visait le CVP — dont les dirigeants ou au moins *des* dirigeants ont voulu et organisé la crise — ne sont-ils pas atteints. S'il gagne encore un siège, le CVP perd des voix et au lieu de s'assurer la majorité absolue au Cultuurraad, il doit se contenter d'une majorité de blocage au Sénat.

Sans doute n'y a-t-il eu aucun raz de marée — ni à droite, ni à gauche. Cependant, les élections ont tout à la fois conforté la droite (PSC, CVP et PVV) et façonné une autre image de la gauche, par le succès qu'enregistre le parti communiste dans les trois régions du pays. Ce succès donne de nouvelles armes à la gauche. Il peut affermir l'indépendance politique du mouvement ouvrier. Il peut consolider la solidarité des travailleurs wallons, bruxellois et flamands. Il peut rendre confiance dans les luttes revendicatives et politiques.

L'exemple du Hainaut en témoigne. L'alliance conclue entre le parti socialiste, le RW et le parti communiste prend le contrepied de l'entente PS-PSC qui avait été prévue avant les élections. La nouvelle majorité de gauche est apparue comme crédible parce que les communistes l'ont proposée et qu'ils avancent sensiblement. Même limitée à une province, cette majorité de gauche constitue un pas concret et important dans la voie d'un rassemblement des progressistes. Elle témoigne de la consistance d'une solution alternative aux formules « traditionnelles » où la gauche sert d'otage et de caution à la droite.

A l'échelle du pays, on est loin du compte.

Comme nous l'avions prévu, la droite du CVP-PSC s'efforce d'amener les deux partis socialistes à continuer de gérer la crise, tout en couvrant un certain immobilisme institutionnel.

Le choix d'un informateur socialiste, alors que tant en Flandre qu'à Bruxelles et en Wallonie les listes socialistes accusent un tassement a pu paraître insolite. Même si l'homme choisi, Willy Claes, a démontré au cours de sa carrière de ministre des Affaires économiques sa sensibilité aux préoccupations du grand patronat.

Le choix de l'informateur trahit-il un certain embarras de la droite ? Peut-être. Mais cette droite n'est pas pour autant déboussolée et elle s'affaire (Mark Eyskens en témoigne) à préparer une ère d'austérité aggravée.

Que la mission de formateur soit ou non confiée à Wilfried Martens, président du CVP, la crise politique pourrait être fort longue.

De fait, la situation est extrêmement compliquée et les problèmes majeurs du pays sont en train de pourrir, ce qui est particulièrement grave pour la Wallonie.

On s'en souvient : après avoir consacré des séances épuisantes et toujours recommencées à élaborer un pacte communautaire, le gouvernement Tindemans II a dû acter que le pacte était torpillé par M. Tindemans lui-même. Le projet de loi 461 mettant en œuvre la phase transitoire du pacte n'a pas été, et ne sera pas voté. La Volksunie a fait les frais de la manœuvre. Le CVP parle maintenant d'un nouveau dialogue de communauté à communauté, dialogue non-urgent, dit-il, et rejette toute réforme où Bruxelles aurait le statut de région à part entière.

Par contre, les partis francophones de l'ancienne coalition (PSC-PS-FDF) refusent d'enterrer le pacte d'Egmont. Ils ont signé le 16 novembre une déclaration commune où ils appellent « au respect de l'équilibre et des principes » fixés par le pacte. Cette déclaration a été qualifiée de pamphlet par la plupart des partis flamands. Le clivage communautaire et linguistique s'aggrave donc et le principe, essentiel à nos yeux, de la solidarité ouvrière n'est plus respecté sur le plan politique que par le parti communiste.

Dans le même temps, la politique mise en œuvre par les gouvernements Tindemans et Vanden Boeynants pour faire face à la crise, accable la population travailleuse et aggrave la crise. Sur ce terrain, et après la loi dinosaure, la droite entend imposer un « pacte social », qui laisserait les mains libres au patronat en ligotant le mouvement ouvrier. C'est pour poursuivre dans les conditions de pareille « paix sociale » la même politique d'austérité, que la droite réclame aujourd'hui une priorité aux problèmes économiques et sociaux — bien avant les problèmes communautaires.

Il est bien évident qu'en Flandre, le problème de la réforme de l'Etat continue à être perçu au travers de sa dimension communautaire, c'est-à-dire culturelle et linguistique. L'histoire d'un mouvement flamand, celle de l'industrialisation de la Flandre et bien sûr les données démographiques — expliquent cet état de choses. La place occupée par le CVP, ce parti de « bien commun » qui prétend harmoniser les intérêts des paysans, des classes moyennes, des ou-

vriers et ceux des industriels et des banquiers, tout en assurant à ces derniers une fonction décisive, cette place de premier plan constitue aussi un facteur d'explication. Notons de surcroît que la Volksunie aussi est un parti interclassiste, et que les socialistes flamands unis autour de Karel Van Miert tendent à occulter de plus en plus le caractère de classe de leur parti.

En Wallonie, le problème institutionnel a d'abord une dimension économique, qui devient dramatiquement impérative. La réforme de l'Etat, c'est pour le mouvement ouvrier en Wallonie, la conquête d'un pouvoir régional doté de compétences et des moyens réels, afin de mettre en œuvre une politique autonome d'investissements et d'initiative industrielle publique. Cette approche du problème est une approche de classe : la liaison entre fédéralisme et réformes de structure anticapitalistes est devenue une exigence du mouvement ouvrier au terme d'une grande bataille, la grève contre la loi unique en décembre 1960-janvier 1961.

La déclaration commune des partis francophones feint d'oublier cette donnée essentielle. Le PSC — parti de bien commun comme son frère le CVP — est dominé par la tendance CEPIC. Il a signé la déclaration commune, mais il est très naturellement opposé à ce qu'un pouvoir wallon dispose de moyens économiques efficaces. Quant au FDF, autre signataire de la déclaration commune des partis francophones, les ex-libéraux y jouent un rôle de plus en plus important, et il ne peut prendre en compte une revendication ouvrière. Sa solidarité avec la Wallonie est limitée par son interclassisme : l'ambiguïté est totale.

En ce qui concerne le sort de Bruxelles, le FDF représente incontestablement un courant important d'une conscience linguistique, sinon régionale. Mais ici aussi, on navigue dans l'ambiguïté car la gestion des mandataires FDF au niveau communal a démontré qu'ils privilégient l'aspect linguistique au détriment de l'aspect social.

Le dilemme communautaire/économique n'en est pas moins un faux dilemme.

Aucun problème économique ou social — qu'on penser à l'acier, à l'énergie, au crédit, à la revendication syndicale des 36 heures-semaine — ne peut être traité en « oubliant » la structure unitaire des trusts et holdings, authentiques décideurs en matière économique. Or ces décideurs ne voient que leurs intérêts à court terme. Ils ne se soucient nullement du sort d'une région, de sous-régions ou de la décrépitude de pans entiers de l'industrie.

Si un gouvernement n'ambitionne que de gérer la crise, en ménageant par priorité les intérêts du grand capital, il est logique qu'il ajourne la régionalisation. Mais dans cette hypothèse, qu'irait y faire un parti ouvrier ?

Si par contre on entend combattre la crise, il faut porter des coups au grand capital — et dès lors la mise en place de pouvoirs régionaux est aussi urgente que des mesures de démocratie fiscale et une politique de création d'emplois.

Est-ce utopique ?

Il n'existe assurément pas une majorité progressiste au sein du nouveau parlement. La gauche dispose en Wallonie d'une majorité de blocage contre la droite. Mais ce qui fait surtout la force — et

même l'arrogance — de la droite, c'est la tentation à laquelle cèdent si volontiers socialistes et démocrates-chrétiens de participer à un gouvernement à n'importe quel prix, en oubliant des engagements électoraux cependant tout proches. Il y a dix-huit mois, le PSB (il avait encore son B) menait tambour battant une campagne électorale en réclamant la taxation des grosses fortunes et en promettant la création de 100.000 emplois nouveaux et la lutte contre les multinationales. Il y a dix-sept mois, il entrait au gouvernement et sous la pression de la droite, il acceptait de gommer ses propres revendications. Au cours de la toute récente campagne électorale, les socialistes (scindés) ont derechef proclamé dans leurs prospectus qu'ils voulaient taxer les grosses fortunes. Ces palinodies discréditent le parti socialiste, servent ses adversaires, nuisent à la démocratie. Pourquoi diable la droite du CVP-PSC se gênerait-elle face à un « partenaire » aussi oublieux de ses propres engagements ? Et comment s'étonner que l'électeur se détourne de la politique, qu'il identifie à des compromissions ou à des manœuvres de catcheurs ?

Qu'on nous permette une parenthèse à propos de démocratie. On a pu voir à la télévision des échantillons de la campagne électorale de M. Tindemans. L'homme — plus imbu que jamais de la grandeur de son destin — descend d'une voiture avec quelques acolytes, distribue sa photo aux passants, serre des mains, salue avec bienveillance, remonte dans sa voiture et recommence deux rues plus loin. Le citoyen se retrouve avec une photo et le souvenir fulgurant d'avoir vu de près, voire touché, l'ancien premier ministre.

A Bruxelles, M. Vanden Boeynants, premier ministre en charge, distribuait non pas sa photo mais de la saucisse et des minicassettes éclectiques où étaient gravés d'une part un appel à voter VdB, d'autre part la Brabançonne et un extrait des « Quatre saisons » de Vivaldi. ...

La famille libérale, de son côté, a inventé une astuce qui dispense le candidat de lourdes prestations personnelles : André Damseaux et Pierre Descamps ont promis une récompense à ceux qui leur renverraient le plus grand nombre de photos où ils posaient chacun avec son chien. La récompense : un chiot apparenté au susdit chien.

On aurait tort d'en rire.

La systématisation des campagnes électorales centrées sur un visage — sur l'usage de gadgets débiles, sur le mépris du citoyen — contribue à masquer les véritables enjeux politiques des scrutins et à maltraiter la démocratie. Additionnée au constat de l'écart entre la parole des candidats et les actes des ministres, elle explique sans doute le net accroissement des bulletins blancs et nuls, ainsi que le succès d'une liste de type poujadiste comme l'UDRT.

La parenthèse fermée, revenons-en à la crise politique.

Le parti communiste estime que la puissance du mouvement ouvrier et démocratique suffirait *telle qu'elle est* à déjouer les manœuvres de la droite, si elle était employée avec fermeté sur le plan politique pour porter en avant les grandes revendications du monde du travail. Il est indispensable aux yeux du Comité central du PCB que le mouvement ouvrier et démocratique exprime clairement ses objectifs principaux, ainsi que *sa volonté de s'opposer résolument à tout gouvernement qui ne s'engagerait pas à la réaliser.*

Voici les points que les communistes considèrent comme prioritaires parmi ces objectifs minima.

1) *Les assemblées régionales et communautaires doivent être mises en place dans les délais les plus rapides par la voie la plus démocratique, c'est-à-dire par leur élection au suffrage universel et direct qui peut coïncider avec les élections européennes du 10 juin 1979.*

Cette régionalisation démocratique doit s'accompagner :

a) sur le plan économique, par une sérieuse augmentation des moyens conférés aux sociétés régionales d'investissement et par le resserrement du contrôle public sur l'utilisation des fonds mis à la disposition du secteur privé, dans les deux cas en fonction du critère de l'emploi.

b) sur le plan institutionnel, par l'élargissement des compétences des Conseils culturels.

2) *Un programme d'urgence pour la relance de l'emploi doit être adopté immédiatement* à partir de deux axes principaux :

a) Appui politique à l'action pour l'obtention des 36 heures avec embauche compensatoire, à partir du 1er janvier 1980, dans les gros secteurs industriels et dans les services publics;

b) Recrutement du personnel nécessaire dans les services publics, par l'abaissement des normes de population scolaire dans l'enseignement et par l'embauche d'agents à part entière à la SNCB, la RTT, à la poste, etc.

3) Il est urgent de mettre en œuvre *une politique fiscale plus efficace et plus juste* par la taxation des grosses fortunes allant de pair avec l'indexation des barèmes fiscaux et la suppression du cumul des revenus des époux.

4) *La modération des dépenses militaires,* qui peut elle aussi contribuer à un véritable assainissement des finances publiques, doit s'inscrire dans le cadre d'une politique étrangère orientée vers la recherche d'accord sur le désarmement à la Conférence de Vienne et le dépassement de la politique des blocs, ce qui implique le refus net et clair de la bombe à neutrons.

Bref, on demande une gauche plus consciente de sa force. Une gauche décidée à peser de tout son poids dans la bataille politique en cours.

Pouvoir et propriété

Après avoir rappelé que *« la classe qui possède les moyens de production domine la société et la dirige »*, les Documents de réflexion préparatoires au 23me Congrès du parti communiste ajoutent que *« les rapports entre pouvoir et propriété se sont toutefois sensiblement modifiés dans le capitalisme contemporain. Le pouvoir des grands groupes financiers ne repose plus uniquement sur les entreprises industrielles et commerciales dont ils détiennent le capital. Il dépend aussi du contrôle qu'ils exercent sur les moyens dont dispose l'Etat »*.

Si la première partie de ce texte n'appelle guère de commentaires, le passage concernant les rapports entre *pouvoir* et *propriété* doit retenir l'attention, car il soulève toute une série de problèmes qu'il convient d'examiner pour saisir la portée des réformes de structure démocratiques que nous précisons.

LE ROLE DES SOCIETES PAR ACTIONS

Pendant la première phase du capitalisme industriel, pouvoir et propriété coïncident. Le propriétaire d'une entreprise en est à tous égards le « patron », et il en assume personnellement la direction. En Belgique comme ailleurs, *« le type le plus fréquent était l'affaire appartenant à un seul industriel, ayant tout au plus quelques associés ou quelques commanditaires »*(1).

---

(1) B.S. Chlepner. *« Le marché financier belge depuis cent ans »*. Bruxelles, 1930, page 8.

Une première transformation dans les rapports entre pouvoir et propriété se produit dès le moment où le développement des moyens de production exige des capitaux dépassant les possibilités d'un entrepreneur individuel. Les sociétés par actions, qui étaient jusque là l'exception, deviennent dès lors de plus en plus nombreuses.

En Belgique, on ne comptait qu'une dizaine de sociétés par actions — dont la *Société Générale* — en 1830 et celles qui se formèrent dans les années suivantes exerçaient leurs activités dans des secteurs réclamant d'emblée des moyens financiers importants : charbonnages, métallurgie, construction de chemins de fer. La création de sociétés anonymes était du reste subordonnée à une autorisation préalable du gouvernement qui l'accordait seulement *« aux entreprises qui, par l'importance des capitaux qu'elles exigent, dépassent la portée de l'industrie particulière »* (2). C'est seulement après que la loi du 18 mai 1873 eût permis leur création sans autorisation préalable que les sociétés anonymes se multiplièrent et devinrent bientôt la forme juridique par excellence de l'entreprise capitaliste.

Cette première transformation dans les rapports entre pouvoir et propriété est donc très ancienne et *Engels* en avait déjà entrevu les conséquences. Le développement même de la production industrielle, souligne-t-il dans *L'Anti-Dühring*, publié il y a tout juste un siècle, pousse « à cette forme de *socialisation* de masses considérables de moyens de production qui se présente à nous dans les différentes formes de sociétés par actions. Beaucoup de ces moyens de production sont, d'emblée, si colossaux qu'ils excluent, comme les chemins de fer, toute autre forme d'exploitation » (3).

Le système de la société par action *socialise* la propriété des moyens de production en ceci qu'elle la répartit entre un nombre souvent considérable d'actionnaires. Le capital de ces sociétés est en effet divisé en un certain nombre d'actions qui symbolisent le droit de propriété de ceux qui les possèdent — les actionnaires — et leur droit de participer à la gestion de l'entreprise.

Pour une somme minime, quelques centaines ou quelques milliers de francs, les petits épargnants qui ne pourraient jamais songer à monter eux-mêmes une entreprise, peuvent ainsi acquérir une « part » dans une société qu'ils croient appelée à un bel avenir. Et cela permet aux dirigeants de cette entreprise de disposer de beaucoup plus de capitaux qu'ils ne pourraient le faire en employant seulement leur propre fortune sans perdre pour autant la direction de l'affaire.

Cal, malgré leurs « parts de capital », les petits actionnaires ne disposent d'aucun pouvoir réel dans cette société : ni pour nommer la direction et le conseil d'administration, ni pour contrôler la marche de l'entreprise dont ils possèdent en principe une « part de propriété ». Si même il leur prenait l'idée d'assister à une assemblée générale des actionnaires, les quelques voix dont ils disposent — une par action — ne feraient pas le poids face aux gros actionnaires, en général membres du conseil d'administration.

---

(2) Instruction ministérielle de 1841.

(3) F. Engels. *L'Anti-Dühring*. Editions sociales 1950, page 316.

La *Commission bancaire* le reconnaît : « *La majorité des actionnaires n'ont ni le pouvoir ni surtout le désir d'influencer la direction des sociétés anonymes. Le contrôle de la plupart de celles-ci appartient en fait sinon de droit, à quelques actionnaires importants ou au conseil d'administration. La propriété et le pouvoir de gestion se sont dissociés progressivement* » (4).

La dilution du capital entre des milliers d'actionnaires a une conséquence paradoxale : les petits actionnaires, qui sont juridiquement propriétaires de la majorité du capital de la société, sont dépourvus de tout pouvoir. Celui-ci est aux mains d'une poignée de gros actionnaires qui ne détiennent en général qu'une fraction du capital.

Le cas de *Cockerill,* pour ne prendre que cet exemple, est significatif. En 1978, les groupes financiers et industriels qui contrôlent cette société (la *Société Générale, Bruxelles Lambert, Cobepa, Boël)* ne détiennent qu'un quart du capital, le reste des parts sociales se trouvant réparti entre plusieurs milliers de petits actionnaires. C'est cependant avec ces holdings, considérés comme « actionnaires à participation stable » et avec eux seulement, que le gouvernement négociera la restructuration de la société.

L'ERE DES MANAGERS

Une autre transformation s'est opérée dans les rapports entre pouvoir et propriété. La direction des grandes entreprises est de plus en plus souvent assurée par des « managers », ingénieurs, économistes, spécialistes du marketing, qui sont fort bien rémunérés mais n'en sont pas moins des appointés.

M. *Julien Charlier,* directeur général de *Cockerill,* n'est pas un gros actionnaire de cette société. C'est un « manager » qui a fait ses premières armes outre-Atlantique où il exerça un moment les fonctions de vice-président de la *General Electric* avant de débarquer à Cockerill après une courte escale au trust français *Pechiney.*

Non seulement les petits actionnaires sont dépourvus de tout pouvoir, mais le rôle des gros actionnaires tend à devenir moins important que celui de ces « managers ».

Cette évolution, que *Berle et Meadows* furent les premiers à analyser aux Etats-Unis, a donné naissance à la théorie de la « révolution managériale » *(James Burnham)* et de la « technostructure » (J.K. Galbraith) d'après laquelle les « managers », dont le pouvoir n'est pas basé sur la propriété mais sur la compétence technique, constituent la nouvelle classe dirigeante.

Les implications de cette théorie sont évidentes. Dans la mesure où le pouvoir ne repose plus sur la propriété, il devient inutile de proposer l'appropriation collective des moyens de production. Préconiser le socialisme n'a plus de sens puisque l'économie tend déjà de plus en plus à être gérée pour le plus grand bien de la collectivité par des techniciens hautement qualifiés recrutés en fonction de leur compétence.

(4) « *Commission bancaire 1935-1960* ». Bruxelles, 1960, page 155.

En réalité, cette évolution dans les modalités de la gestion ne signifie nullement que le système capitaliste a cessé d'être capitaliste.

Michel De Vroey le constate après avoir examiné comment le problème se pose dans une quarantaine d'entreprises industrielles établies en Belgique. Dans un certain nombre d'entre elles (Solvay par exemple), le groupe familial qui en est le propriétaire principal contrôle les affaires de près. Mais même dans les cas où la direction de la société ne dépend pas d'un groupe prédominant et identifiable d'actionnaires — c'est le cas de la *Société Générale* — ces dirigeants *« ne manifestent pas la latitude d'action que la littérature attribue généralement aux managers libérés du contrôle de la propriété. (...) L'entreprise managériale autant que l'entreprise dirigée par le propriétaire doit respecter, sous peine d'élimination, les règles du jeu dans lequel elle se trouve insérée »* (5).

Engels, décidément très perspicace, l'avait déjà fait remarquer : le fait que *« les fonctions sociales du capitaliste sont assurées par des employés rémunérés »* ne supprime pas *« la qualité de capital des forces productives »*.

LA PROPRIETE D'ETAT

La transformation de secteurs d'activité importants en propriété d'Etat modifie également les rapports entre pouvoir et propriété. Cela aussi avait déjà retenu l'attention d'Engels. *« A un certain degré de développement, les gros producteurs nationaux d'une seule et même branche de production s'unissent en un trust »*, souligna-t-il. *« La libre concurrence se convertit en monopole. Quoiqu'il en soit, avec ou sans trust, il faut finalement que le représentant officiel de la société capitaliste, l'Etat, en prenne la direction. La nécessité de transformation en propriété d'Etat apparaît d'abord dans les grands organismes de communication : postes, télégraphes, chemins de fer* (6).

Des entreprises publiques existent dans tous les pays capitalistes. Des entreprises d'un même type peuvent du reste être ou bien propriété privée ou bien propriété d'Etat suivant le lieu ou le moment sans que le caractère capitaliste du régime en subisse la moindre modification.

Si le service des postes, qui fut pourtant à l'origine une entreprise privée, constitue aujourd'hui une entreprise d'Etat dans tous les pays, les télégraphes sont encore gérés par des compagnies privées aux Etats-Unis. Il en va de même des chemins de fer qui ont été repris par l'Etat dans la plupart des autres pays.

LE SECTEUR PUBLIC EN BELGIQUE

Si le secteur public n'est pas négligeable en Belgique, il y est pourtant moins important que dans la plupart des autres pays d'Europe occidentale. De plus, il y est concentré pour l'essentiel dans quelques secteurs d'activité :

---

(5) Michel De Vroey. *« Propriété et pouvoir dans les grandes entreprises »*. Bruxelles, 1973, pages 185 et 190.

(6) F. Engels. *L'Anti-Dühring*, pages 316-317.

— le *secteur financier :* Banque Nationale de Belgique, Société Nationale de Crédit à l'Investissement (SNCI), Société Nationale d'Investissement (SNI), Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, Crédit Communal, Office des Chèques Postaux, etc.

— les *transports et les communications :* SNCB, Société nationale des chemins de fer vicinaux, Transports urbains (STIB, etc.), Sabena, Administration des Postes, Régie des Télégraphes et Téléphones, Radio-télévision, etc.,

— la *distribution d'eau* : Société nationale de distribution d'eau et Intercommunales.

Dans le secteur de l'*énergie,* le secteur public ne fournit que 4,5 % de la production d'électricité (*Socolie,* etc.) mais les intercommunales mixtes assurent la quasi-totalité de la distribution. Pour le *gaz,* l'Etat partage le contrôle de *Distrigaz* avec les trusts de l'électricité (Electrobel - Intercom et EBES) et les intercommunales assurent une partie importante de la distribution. Les pouvoirs publics ont également une participation de 50 % dans *Belgonucléaire.*

Par ailleurs, il est arrivé que l'Etat reprenne des entreprises industrielles en difficulté (les *Cristalleries du Val-Saint-Lambert* en 1971). La *Société Nationale d'Investissement* (SNI), dont le capital, qui vient d'être porté à 9 milliards de francs, est à présent entièrement détenu par l'Etat ou des institutions publiques, détient des participations dans quelque 150 sociétés anonymes qui occupent au total près de 22.000 personnes et exercent leurs activités dans les domaines les plus divers : industrie, énergie, construction, transports, services. Même quand les apports de fonds de la SNI sont importants, voire prépondérants, la gestion effective de ces sociétés est toutefois assurée par les représentants du secteur privé.

ET DANS LES PAYS VOISINS

Le rôle des entreprises publiques est beaucoup plus important dans la plupart des autres pays d'Europe occidentale.

En *France,* les nationalisations effectuées au lendemain de la guerre aboutirent à la création d'entreprises publiques importantes : *Electricité de France, Gaz de France, Charbonnages de France, Régie Renault.* Les principales banques de dépôts (*B.N.P., Société Générale, Crédit Lyonnais)* sont nationalisées. L'Etat détient des participations prépondérantes dans les principales compagnies de navigation et dans le secteur pétrolier (*Elf-Aquitaine* et *Cie française des Pétroles).* Et le « plan de sauvetage » adopté en septembre 1978 prévoit que la sidérurgie française sera contrôlée par trois holdings dont l'Etat et des organismes publics détiendront la majorité du capital.

La *Grande-Bretagne* possède également un secteur public important : *National Coal Board, British Steel, British Electricity Authority, Gas Council.* Et l'Etat détient la majorité du capital de la *British Petroleum* et de la *British Leyland.*

En *Italie,* les entreprises d'Etat sont réparties entre deux holdings publics, l'*IRI* et l'*ENI.*

L'*IRI* (Instituto per la Riconstruzione Industriale), quatrième groupe industriel européen, contrôle 130 entreprises, soit totalement soit avec le capital privé, par l'entremise de cinq holdings publics spécialisés : *Finsider* (sidérurgie), *Finmeccanica* (constructions métalliques), *Fincantieri* (chantiers navals), *Finmare* (navigation maritime) et *SETET* (télécommunications). Il contrôle aussi plusieurs banques : *Credito Italiano, Banco Commerciale Italiana, Banco di Roma,* etc.

L'*ENI* (Ente Nazionale Idrocarburi), créée en 1953, réunit les participations de ce secteur *(AGIP, ANIC,* etc). Le secteur de l'électricité (ENEL) a été nationalisé en 1963 et, depuis 1968, *l'ENI* et *l'IRI* contrôlent le groupe chimique *Montedison.*

Il existe également un secteur public important dans la *République fédérale allemande (Volkswagen, Veba,* la *Ruhrkohle AG* qui concentre la quali-totalité des charbonnages), aux *Pays-Bas (Hoogovens),* en *Suède* (les chantiers navals *Swedeyards).* En *Espagne* l'*INI* (Instituto nacional de industria), fondé en 1941, contrôle trois entreprises du secteur automobile, six entreprises minières et quatre entreprises sidérurgiques. En *Autriche,* le secteur nationalisé comprend les trois plus grosses banques et les principales entreprises de l'industrie de base (mines, sidérurgie, pétrole, chimie, construction de machines et de matériel électrique) et fournit 85 % de la production d'électricité.

NATIONALISATIONS EN TOUS GENRES

La création d'entreprises publiques peut répondre à des objectifs très différents, voire complètement opposés.

Les nationalisations opérées en *France* au lendemain de la guerre avaient à ce moment un contenu résolument progressiste. Elles s'inscrivaient dans les perspectives du programme adopté unanimement par le *Conseil National de la Résistance* le 15 mars 1944 qui préconisait *« le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques »*.

Les nationalisations effectuées à la même époque en *Grande-Bretagne* par le gouvernement travailliste répondaient également aux aspirations populaires après la victoire sur le IIIe Reich.

Celles auxquelles il fut procédé en *Autriche* ont une autre origine : la remise à l'Etat autrichien de 70 entreprises appartenant à des groupes industriels ou financiers allemands au lendemain de la guerre.

En *Espagne,* par contre, c'est dans le cadre de la politique autarcique adoptée au lendemain de la guerre civile que le régime franquiste créa, en 1941, l'*INI* pour se substituer au secteur privé dans les branches d'activités déficitaires ou peu rentables.

En Italie, enfin, c'est pendant la crise des années 1930, pour sauver les banques de la faillite, que le régime mussolinien leur racheta les participations importantes qu'elles avaient acquises dans le capital d'entreprises industrielles et confia à l'*IRI,* créé dans ce but, la gestion de ce patrimoine.

Le caractère des entreprises nationalisées n'est du reste pas donné une fois pour toutes. Les nationalisations effectuées en France après la Libération furent par la suite vidées de leur contenu progressiste au fur et à mesure que le rapport de forces se modifiait au sein de l'Etat. Le caractère d'une nationalisation dépend en effet en dernière analyse de celui de l'Etat.

MERITES ET LIMITES DES NATIONALISATIONS

Une *nationalisation* n'a pas en soi un caractère socialiste ni même démocratique. Elle peut même marquer un renforcement, une consolidation du système capitaliste.

Engels se moquait déjà de certains socialistes qui « proclamaient socialiste sans autre forme de procès *toute* étatisation, même celles de Bismarck. Evidemment, si l'étatisation du tabac était socialiste, Napoléon et Metternich compteraient parmi les fondateurs du socialisme... Ce n'étaient nullement là des mesures socialistes, directes ou indirectes, conscientes ou inconscientes. Autrement ce seraient des institutions socialistes que la Société royale de commerce maritime, la Manufacture royale de porcelaine et même, dans la troupe, le tailleur de compagnie... »

Cela dit, Engels ajoutait que lorsque l'étatisation est devenue une nécessité *économique* parce que les moyens de production ou de communication sont réellement devenus trop grands pour être dirigés par les sociétés par actions, « en ce cas elle signifie un progrès économique, même si c'est l'Etat actuel qui l'accomplit. Elle signifie qu'on a atteint à un nouveau stade, préalable à la prise de possession de toutes les forces de production par la société elle-même... Le rapport capitaliste n'est pas supprimé, il est au contraire poussé à son comble. Mais arrivé à ce comble, il se renverse. La propriété de l'Etat sur les forces productives n'est pas la solution du conflit, mais elle renferme en elle le moyen formel, la façon d'accrocher la solution » (7).

C'est pour cela que la nationalisation peut constituer un pas important dans la lutte pour le socialisme, même si elle ne sort pas du cadre du capitalisme. La propriété d'Etat exprime le caractère contradictoire du capitalisme qui s'efforce de perpétuer la domination de son mode de production par des procédés contraires à sa nature de propriété privée. Les entreprises nationalisées constituent un précédent dangereux, une menace à la domination du capitalisme parce qu'elles sapent l'idée de la supériorité de la propriété privée, révèlent le caractère superflu de la classe des capitalistes pour la production.

Si les nationalisations ne sont pas *par nature* des réformes de structure *anticapitalistes,* elles peuvent être *un moyen* au service de la transformation sociale dans la mesure où elles s'accompagnent d'une *démocratisation* progressive de tous les aspects fondamentaux de la vie de la société et d'une *démocratisation de l'Etat.*

---

(7) F. Engels. *L'Anti-Dühring,* pages 317-318.

LES INTERVENTIONS CROISSANTES DE L'ETAT

Si l'Etat capitaliste est toujours intervenu dans l'économie, ses interventions se sont fortement accrues au cours des dernières décennies. Ses fonctions économiques prennent aujourd'hui une place décisive. Les interventions de l'Etat sont devenues une condition indispensable au fonctionnement du capitalisme.

L'Etat fournit à présent sous des formes diverses (crédits assortis de subventions d'intérêts, primes en capital, etc) une bonne part des capitaux avec lesquels les grandes entreprises effectuent leurs investissements. Il finance leurs frais d'infrastructure (parcs industriels, etc). Il est le principal client de nombreuses industries.

Cette extension du rôle de l'Etat a également modifié les rapports entre pouvoir et propriété. Les interventions des pouvoirs publics s'effectuent en effet systématiquement au profit du grand capital. Quand ce n'est pas pour accroître ses bénéfices, c'est pour faire supporter les frais de ses carences par la collectivité. Sans les dizaines de milliards de crédits publics qui leur ont été accordés, les principales entreprises sidérurgiques auraient été contraintes de cesser leurs activités.

Il en va de même de l'activité des entreprises publiques et des sociétés et organismes dont l'Etat détient une part importante, voire la totalité du capital. La SNI s'est jusqu'ici bornée à fournir des capitaux au secteur privé. Et l'expérience a montré que la présence de représentants de l'Etat au conseil d'administration de sociétés bénéficiant d'interventions publiques n'est pas en soi une garantie qu'il y soit tenu compte des intérêts de la collectivité.

Piet Frantzen l'a souligné lors d'un colloque organisé en 1977 par la Fondation André Renard : « *On a pu constater à maintes reprises que, dans un contexte capitaliste, le délégué du gouvernement auprès du conseil d'administration d'un organisme public ou privé, finit par s'y intégrer à tel point qu'au lieu de veiller à l'intérêt général au sein du conseil, il devient au contraire, auprès du gouvernement, le porte-parole de l'organisme qu'il a pour mission de surveiller* » (8).

Le pouvoir des grands groupes industriels et financiers ne repose plus uniquement sur la propriété des entreprises dont ils détiennent le capital. Il dépend aussi du contrôle qu'ils exercent sur les moyens dont dispose l'Etat.

POUR UN CONTROLE DEMOCRATIQUE

C'est dans ce cadre qu'il faut envisager la lutte pour l'instauration d'une véritable démocratie économique, d'une politique de développement planifié au profit de la masse de la population.

Les nationalisations ne sont qu'un *moyen* au service d'une transformation d'ensemble de la société dont les axes fondamentaux

---

(8) « *Le capital et le développement économique* ». Actes du VIe Colloque syndical international de Pont-à-Lesse (14-16 octobre 1977). Editions de la Fondation André Renard, 1978, pages 140-141.

sont une planification et une démocratisation des décisions. Elles ne définissent pas *par elles-mêmes* une politique.

Il ne s'agit donc pas de projeter dans l'avenir des plans de nationalisation conçus en termes de propagande en ajoutant au besoin qu'elles doivent s'effectuer sans indemnisation. Le radicalisme apparent de cette revendication ne peut dissimuler qu'elle néglige l'essentiel pour ne voir que l'accessoire.

Les transformations qui se sont produites dans les rapports entre pouvoir et propriété doivent ramener à leurs justes proportions les modalités du transfert des titres de propriété à l'Etat et l'importance de sa participation. Si même l'Etat obtenait sans bourse délier la propriété de la totalité des entreprises concernées, il n'y aurait pas grand-chose de changé s'il conservait la possibilité d'en assurer la gestion dans l'intérêt du grand capital.

C'est pour cela qu'en proposant la *nationalisation* des secteurs-clés de la vie économique, le parti communiste a toujours souligné qu'il s'agissait de réaliser des nationalisations *démocratiques*, ce qui implique notamment une *démocratisation* de l'Etat.

Les conditions politiques d'une nationalisation démocratique n'étant pas réunies actuellement en Belgique, le parti communiste propose des mesures susceptibles de rallier dès maintenant les forces essentielles du mouvement ouvrier parce qu'elles apportent des réponses aux problèmes posés par la crise et, par conséquent, aux besoins des travailleurs.

C'est dans cette perspective qu'il propose la *mise sous statut public* de secteurs stratégiques comme ceux de l'énergie et du crédit. C'est pour cette raison que la proposition de loi communiste sur la mise sous statut public de la sidérurgie prévoit les modalités du contrôle ouvrier réclamé lui aussi par les organisations ouvrières. Le transfert du pouvoir de décision à la collectivité exige en effet des formes précises de contrôle démocratique.

Ce qui importe, c'est d'imposer dès maintenant des mesures susceptibles de modifier les rapports de force dans la gestion de l'économie, dans la société toute entière, de transformer progressivement les structures de l'Etat, de les démocratiser. Cela pourra seulement se faire en proposant des mesures susceptibles d'être soutenues à chaque étape par l'union la plus large des forces populaires.

ROSINE LEWIN

Questions sur l'Iran

« ... Ainsi notre société bénéficie actuellement d'extraordinaires possibilités matérielles et spirituelles qui lui sont offertes dans les meilleures conditions. Et si l'on veut saisir le sens et l'étendue de cette réussite, il nous suffit de réfléchir à la situation de notre société au cours des cinquante dernières années, ou même depuis une quinzaine ou une vingtaine d'années. Cette réflexion nous démontrera que la force étonnante de l'ordre monarchique iranien et la dignité spirituelle du commandement de cette monarchie, ainsi que la solidarité inébranlable du chah et du peuple, ont permis la réalisation d'un miracle qu'aucun autre pays ou société n'a pu réussir d'une façon aussi saine et humaine. »

Mohammed Reza Chah Pahlevi, 1975

Combien étaient-ils, les citoyens iraniens qui ont défilé, six heures durant à travers les rues de Téhéran, le dimanche 10 décembre 1978 — puis encore huit heures durant, le lendemain ? Combien étaient-ils ceux qui, en même temps, manifestaient à Ispahan et Tabriz, à Chiraz et Meshed ? En tout cas *des millions*, tout le monde en convient, quitte pour les uns à parler de deux millions et pour les autres de quatre. Un raz de marée.

25 ANS DE REFUS

Prendre la mesure de pareil événement n'est pas aisé. Car c'est vingt-cinq ans de refus de la dictature du Chah qui culminaient ces jours-là dans une dignité majestueuse — vingt-cinq ans d'un refus qu'aucune forme de répression n'a pu et ne pourra réduire.

Trois mois auparavant, Téhéran avait connu son « vendredi noir » : l'armée avait répondu par la mitrailleuse, les chars et le canon à des manifestations pacifiques. Chaque défilé exprimant l'opposition populaire à la misère, à la corruption, à la tyrannie, est l'occasion pour la police politique du Chah, la fameuse Savak, d'arrêter, de torturer, de faire disparaître des gens. Des milliers d'Iraniens de toutes conditions ont ainsi été supprimés pour que règne l'ordre. Et malgré cette terreur, des millions d'hommes et de femmes ont, le mois dernier, marché à deux reprises dans les villes iraniennes, pour réclamer *« l'abolition du régime despotique actuel et la fin de toutes les formes d'exploitation étrangère »*, pour revendiquer *« une vraie démocratie, l'indépendance et l'autonomie »*.

Ce qui frappe dans ce massif mouvement d'opposition, c'est la place dominante qu'y occupe l'élément religieux. Les dates mêmes des 10 et 11 décembre ont une signification religieuse. Chaque année en Iran, décembre ouvre une période de deuil commémorant le martyre de Hussein, fils de Ali, le gendre de Mohammed, et le 11 décembre, jour de l'Achoura, draine traditionnellement des foules de fidèles dans les rues. Ce n'est cependant pas pour se conformer à la tradition que les manifestants ont cette année scandé des slogans contre le Chah. Mais ces slogans ne s'inscrivent pas contre la tradition.

Parce qu'un des mots d'ordre les plus fervents proclamait « Khomeiny est notre chef », certains ont cru être en présence d'une explosion de fanatisme religieux.

AU CREDIT DE LA CIA

Pour appréhender ce que ce diagnostic a d'incorrect, il nous faudra faire quelques détours : rappeler d'une part la récente évolution politique et économique de l'Iran, indiquer d'autre part ce qu'a de national et de populaire l'Islam iranien.

Partons de 1953. Un coup d'Etat militaire, organisé par la CIA et soutenu par le président Eisenhower, met fin au gouvernement iranien présidé par le Dr Mossadegh, dirigeant du Front national, qui deux ans auparavant, avait nationalisé le pétrole, jusqu'alors exploité par l'Anglo-Iranian Oil Company, et avait entamé la démocratisation du pays (1).

Cette nationalisation avait été dûment votée par un Parlement régulièrement élu. Elle n'en suscite pas moins une vive émotion en Occident, en Grande-Bretagne bien sûr, mais aussi aux Etats-Unis et singulièrement à la Maison-Blanche. La politique du premier ministre Mossadegh est soutenue à la fois par la bourgeoisie nationaliste, par les milieux populaires — donc par le parti communiste Toudeh. Cet appui communiste va servir de fondement à la CIA pour éliminer Mossadegh et pour mettre en place un général et surtout un Consortium pétrolier, où les trusts américains se taillent une place confortable. Ce sera aussi l'occasion de faire rentrer le Chah d'un bref exil en Suisse. Dans *« L'Empire américain »*, Claude Julien, rédac-

(1) L'A.I.O.C. est devenu par la suite la British Petroleum, laquelle est propriétaire, à 50 % avec Pétrofina, de la SIBP, la raffinerie la plus importante de Belgique.

Un dessin de Willy Wolgtein

teur en chef du « Monde diplomatique », a consacré des pages savoureuses et sinistres à décrire les interventions dans ce coup d'Etat du président Eisenhower, de son ambassadeur à Téhéran, des compagnies pétrolières intéresséles et des deux frères Dulles — John Foster, secrétaire d'Etat et Allen, directeur de la CIA. Le récit est édifiant (2).

MIRACLE POUR QUI ?

Dès que le mauvais coup est perpétré, la rente pétrolière va croître à des rythmes très rapides : alors qu'elle ne représente que 15 % des ressources externes du pays en 1953, elle atteint 70 % en 1962-1963. Ce que le Chah appelle « la croissance miraculeuse » a commencé. Le « miracle » porte une forte empreinte de classe. Et sans doute le souverain enthousiaste est-il parmi les premiers miraculés : sa fortune sera bientôt évaluée à 15 milliards de dollars.

Pendant que les investissements étrangers passent en quatorze ans (de 1961 à 1975) de 164 millions de rials à près de quatre milliards, le pays s'urbanise sauvagement. C'est l'effet de la réforme agraire. Cette « révolution blanche » est décidée en haut lieu en 1962, afin de prévenir un mouvement populaire dans les campagnes. Elle a poussé — parfois avec le concours des gendarmes — une main-d'œuvre rurale « libérée » vers les villes, et drainé dans l'industrie les « bons » remis aux anciens propriétaires fonciers.

L'économie iranienne est bouleversée : la part relative à l'industrie et au commerce (bazar) traditionnels se réduit et tend à se marginaliser. L'agriculture connait des difficultés durables et graves. La seule ville de Téhéran avec ses environs consomme 44 % de la production brute nationale. Mais dans les secteurs de la nouvelle industrie et de la banque, le taux de profit atteint des sommets — de 40 à 100 %, et la concentration des revenus est fulgurante. *« En 1972,* notent Behrouz Montazami et Khorsrow Naraghi, *cinquante-six familles seulement possédaient des participations dans 177 des 364 plus grands établissements industriels et assuraient la direction de 39 % d'entre eux. En outre, soixante-douze autres familles étaient représentées dans 88 autres firmes, toujours parmi les plus grandes. Au total, 128 familles et la Banque de développement industriel et minier (banque privée à participation étrangère) avaient des participations dans 73 % des 369 firmes précitées »* (3). Le boom des années septante s'accompagne de discours et de pratiques triomphalistes. En 1971, pour fêter l'anniversaire de la fondation de l'empire perse, Persépolis accueille fastueusement chefs d'Etat et têtes couronnées, venus des quatre coins du monde. Le premier ministre Hoveida annonce en 1975 qu'en 1985 une famille iranienne sur deux aura son auto. Téhéran est une plaque tournante pour les businessmen d'Occident.

Mais face à cette concentration très rapide et à cette intense fébrilité affairiste, les salaires accusent un niveau effroyablement bas. En 1973, 70 % des travailleurs iraniens ont des revenus qui se situent en dessous du seuil minimum de 240 rials par jour (un dollar = 75 rials), considéré comme indispensable à la simple repro-

(2) Claude Julien, « L'Empire américain », pages 313 à 326 — Grasset 1968.
(3) Monde diplomatique, décembre 1978.

duction de la force de travail. Et tout le battage impérial sur l'instruction publique n'a pas empêché que 65 % de ses sujets restent analphabètes.

Voilà les raisons matérielles du mécontentement populaire. Un mécontentement qu'une campagne de « participation aux bénéfices » n'a, comme bien on pense, pu neutraliser (4). Un mécontentement qui croît avec la pression inflationniste. Un mécontentement qui s'alimente à la présence de « conseillers » américains, symbole d'un modèle de civilisation importée et imposée. Car finalement, tout concourt à écraser le peuple : les nouveaux riches liés au Chah et aussi corrompus que la famille impériale; une police secrète dont la cruauté est tellement notoire que même le Chah a dû désavouer cet « Etat dans l'Etat »; une armée, gendarme du Golfe Persique et gendarme intérieur — équipée par les Etats-Unis et truffée de conseillers US; le règne quasi permanent du couvre-feu et de la loi martiale; des prisons surpeuplées, où certains patriotes pourrissent depuis vingt-cinq ans.

LE SHIISME

A tous ces éléments d'ordre matériel, se mêlent indissociablement des éléments d'ordre religieux. C'est le moment d'entreprendre notre second détour, en direction de l'Islam.

J'emprunte à Salman Soroush (5) l'essentiel des données sur le shîisme, cette minorité (un dixième environ) de l'Islam, opposée à la majorité sunnite. On soulignera d'abord que l'institution ecclésiale n'existe pas en Iran : le clergé n'y est pas détenteur de « moyens de grâce », il n'y a ni magistère dogmatique, ni concile. Même si elle joue en Iran un rôle hégémonique depuis le 8ème siècle, l'idéologie shîite a été amenée à s'opposer au pouvoir et à se démarquer de l'orthodoxie officielle de l'Islam. Face aux persécutions de l'Eglise dominante, elle se retrouve assez naturellement du côté des opprimés, des réprimés, des sans-pouvoir. De même, le shîisme a étayé en maintes occasions l'identité culturelle iranienne, face à l'exploiteur dominateur étranger. Il recrute ses adeptes le plus souvent parmi les peuples assujettis et les classes dominées. S'il ne faut pas simplifier la dialectique historique au point d'identifier shîisme et gauche, sunnisme et droite, on peut néanmoins lui reconnaître un caractère populaire, le shîisme prenant — en fonction de la lutte des classes — la défense des aspirations démocratiques contre les pouvoirs non libéraux. « *Le clergé shîite s'est efforcé de défendre tantôt les intérêts de la bourgeoisie commerçante menacée, tantôt ceux de la nation luttant pour son indépendance contre la domination coloniale ou l'acculturation, tantôt ceux du peuple en difficulté. L'occasion lui a permis, parfois, de canaliser une série de facteurs — économique, politique, culturel — et de se propulser sur le devant de la scène iranienne. Son passé historique a été en sorte un tremplin utile* », observe Salman Soroush.

---

(4) Théoriquement, 40 % des actions des entreprises devaient être cédées aux ouvriers, afin d'assurer leur « intéressement » aux affaires. Le pouvoir impérial cultive ce type de démagogie, de même qu'il affecte de croire en ses « plans quinquennaux ».

(2) La Nouvelle Critique, décembre 1978 : « Shîisme, pouvoir et lutte des classes ».

On comprend mieux, à partir de ces rappels historiques, le sens et la portée d'une exigence de l'ayatollah Khomeiny, qui en 1963, réclame la levée de l'immunité juridique des ressortissants américains en Iran. De toute évidence, il s'agit de bien plus que d'une revendication à caractère religieux. Personne ne s'y trompe d'ailleurs : le pouvoir, qui arrête Khomeiny — le peuple, dont la colère éclate. Pour rappel en juin 1963, les troupes impériales tireront sauvagement sur la population de Téhéran, laissant douze mille morts dans les rues après le passage des blindés... C'était quinze ans avant le « vendredi noir ».

REVELATEUR ET CATALYSEUR

Chaque fois que le clergé iranien a pu et su répondre aux aspirations populaires, son influence s'est accentuée. Aujourd'hui, si le religieux domine la conjoncture iranienne, c'est qu'il fonctionne sur les plans politique, idéologique et même économique. Politique : le clergé, en tous cas son aile progressiste, s'oppose au nom de la justice de Dieu au pouvoir du Chah, et son langage qui se politise de plus en plus, « exprime et éclaire l'intensité de la lutte des classes ». Idéologique : le clergé représente la foi, la morale et l'intégrité, face à la corruption et l'immoralité des couches dirigeantes. Il apparait de surcroît comme un défenseur de l'identité culturelle iranienne, contre « la civilisation du crédit et du gadget ». Economique : le clergé défend le pouvoir économique de la classe moyenne iranienne, du « bazar » durement touché par la crise; il proteste contre les positions dominantes acquises aux dépens des bourgeois nationaux.

Bref, écrit Sorouh, « le religieux condense et résume tout le politico-social. A la place des partis, il révèle, canalise, catalyse la lutte des classes qui traverse la société iranienne. A travers le ciment de l'unité idéologique religieuse, la petite-bourgeoisie — qu'on peut considérer dans le moment présent, comme la classe révolutionnaire — a pris la direction momentanée du mouvement populaire antidictatorial où la classe ouvrière constitue, malgré ses contradictions présentes, le noyau dur ».

Nous sommes loin du « fanatisme religieux ».

A propos de la classe ouvrière, comment expliquer qu'elle ne soit pas encore le fer de lance de la lutte contre la dictature ? L'accroissement soudain de ses effectifs — un million de paysans devenus urbains en moins de vingt ans — l'avènement de la crise, la misère, la terreur : tout cela indique les limites actuelles de sa force. Mais des grèves immobilisent le pays — ouvriers du pétrole et du gaz, employés de la Banque centrale — et les activités du Toudeh — quoique toujours interdit — se font plus marquantes. Partout, comme par l'effet d'une grève perlée, la productivité a baissé de moitié, et même des ajustements salariaux n'y changent rien.

MERCENAIRES EN COL BLANC

Il nous reste à revenir sur un facteur, cité à quelques reprises dans ces brèves pages : la présence américaine.

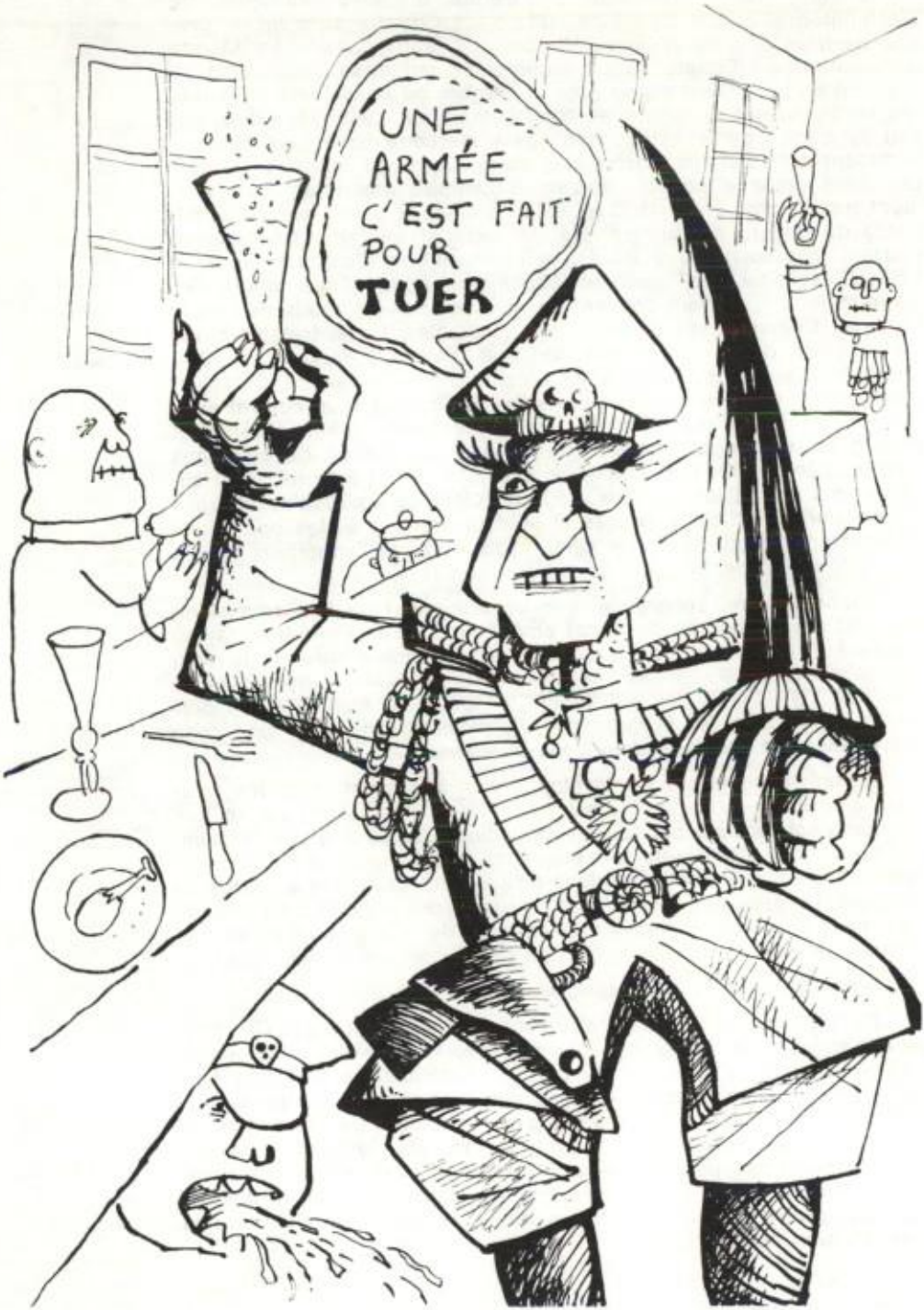

Un dessin de Willy Wolsztajn.

Michael Klare, chercheur à l'Institut d'études politiques de Washington et auteur d'un livre intitulé « *La guerre sans fin — projets américains pour d'autres Vietnams* », écrit dans « Le Monde diplomatique » (6) que 25.000 techniciens militaires américains se trouvent en Iran. C'est à peu près le nombre de conseillers militaires qui se trouvaient en poste au Sud-Vietnam en 1965. M. Klare, qui sait de quoi il parle, estime que ces « mercenaires en col blanc » occupent souvent des postes-clés dans l'appareil militaire iranien. Les liens entre le pouvoir iranien et l'empire américain sont vraiment très étroits. Entre 1970 et 1975, le Chah a passé pour dix milliards de dollars de commandes de matériel militaire. Ce matériel souvent très sophistiqué nécessite l'intervention d'experts made in USA. C'est ainsi que, selon le *Washington Post*, « des montagnes de munitions », se sont souvent accumulées sur les quais des ports iraniens. Comment les déballer, les assembler, les entretenir sinon en envoyant des « mercenaires en col blanc » ? Vendus en 1974, quatre-vingts avions Tomcats F-14 exigeront la présence d'instructeurs jusque vers l'an 2000. La firme Bell Helicopter a un contrat avec l'armée iranienne pour former des mécaniciens d'hélicoptères et pour gérer un programme de fourniture et d'entretien de centaines d'hélicoptères militaires. Troisième exemple : c'est encore Bell Helicopter qui fournit les quelque 1.500 spécialistes américains chargés d'entraîner les officiers, pilotes et soldats iraniens à des opérations de cavalerie aéroportée — le Chah ayant éprouvé l'impérieux besoin de disposer d'une brigade de cavalerie aéroportée.

Michael Klare, encore lui, cite un document de la Commission des Affaires étrangères du Sénat américain : « *Les Etats-Unis, ayant vendu à l'Iran une grande quantité d'armes perfectionnées, se sont engagés à un soutien massif et accru dans la prise en charge de ce matériel...* » « *Ils ne peuvent,* ajoute le document sénatorial, *se permettre de modifier les programmes d'armement sans créer une crise grave dans les relations américano-iraniennes* ».

Qu'une crise grave se développe dès à présent dans les relations américano-iraniennes, c'est évident : le départ des conseillers militaires est réclamé par toute l'opposition, c'est-à-dire par l'ensemble du peuple. Des tracts fort explicites à cet égard ont été distribués ces dernières semaines dans des milliers de boîtes à lettres de Téhéran. Le président Carter n'en a cure. Tout indique au contraire qu'il tient à accroître encore les effectifs de « mercenaires en col blanc », qui constituent un moyen de peser sur l'avenir de l'Iran.

Ainsi apparaît la continuité de la politique américaine.

De 1953, quand le président Eisenhower se servit de la CIA pour se débarrasser de Mossadegh et pour assurer la maîtrise du pétrole iranien à quelques grandes compagnies américaines, à Jimmy Carter, c'est le même dessein — avec des modalités techniques différentes. Le dessein d'un impérialisme soucieux de la rentabilité maxima de son complexe militaro-industriel, soucieux de prolonger le plus longtemps possible — et à n'importe quel prix — sa domination sur des zones jugées stratégiques. Dans tout cela, la défense des droits de l'homme devient un thème rhétorique ou folklorique, une dérision, un scandale.

---

(6) Monde diplomatique, décembre 1978.

POINTS D'INTERROGATION

De plus en plus, surgissent des questions sur l'armée. En effet, au cours des dernières semaines, des désertions se sont multipliées parmi les soldats et même les officiers, des scènes de fraternisation ont eu lieu, notamment à Tabriz. On a fait état d'une mutinerie d'officiers — lourdement réprimée — dans une caserne de Téhéran. Un soldat a abattu le 6 décembre le gouverneur militaire d'Abadan.

Or, l'armée (de métier) est une pièce maîtresse de l'appareil sur lequel s'appuie encore le Chah. Elle a été choyée par le régime : soldes confortables, exemptions d'impôts, allocations de logements et autres « facilités », assurent en principe le loyalisme de la troupe. Mais les appels des chefs religieux pour que les soldats se solidarisent du peuple minent ce loyalisme.

Au sein de l'armée, quelque 70.000 hommes constituent un corps spécialement entraîné, équipé et encadré par des experts américains, contrôlé directement par le Chah. Avec ses troupes aéroportées, ses rangers et la garde impériale, ce corps est doté d'une capacité d'intervention aussi rapide qu'efficace.

Jusqu'à quand pourra-t-il servir de rempart à la dynastie, alors que des courants contradictoires traversent le reste de l'armée ? C'est une des inconnues de la situation. L' « après-Chah » en est une autre, et de taille.

Car si tout le peuple exige le départ de la dynastie Pahlevi et la chute du régime, s'il est certain que toute velléité de compromis est suspecte, il apparait que le mouvement populaire massif porteur de cette exigence radicale n'est pas porteur d'un projet alternatif arrivé à maturité. La république islamique démocratique qui devrait succéder au régime honni du Chah a des contours imprécis. C'est un des effets de la terreur, qui a créé un vide sur le plan des partis politiques.

Avec son histoire, son expérience, ses spécificités, le mouvement ouvrier et démocratique iranien aura lui aussi à créer son propre modèle de société, qui ne sera identique à aucune autre. La quête en sera peut-être difficile. En tout état de cause, la solidarité des travailleurs et des démocrates de chez nous est acquise au peuple iranien. Ne devrait-elle pas en ces heures de luttes âpres et peut-être décisives se manifester avec plus de force ?

Pierre MERTENS (*)

Le «cas» iranien une révolution en creux ?

Le jour, les rues de Téhéran, d'Ispahan, de Tabriz, de Mashad paraissent n'appartenir qu'à un peuple véhément; la nuit, ces mêmes rues sont rendues à l'armée qui rappelle à tous la réalité de la loi martiale. Rarement une population excédée aura mieux montré sa force et sa provisoire unité. Réconciliée, l'opposition iranienne ne profère qu'un seul mot d'ordre et s'établit sur une unique plate-forme : le Shah doit partir. Et elle l'exprime sous l'empire de la loi d'exception. Derrière cet évident paradoxe, se dissimulent, on s'en doute, bien des équivoques.

Une certaine gauche voudrait ne pas les apercevoir. Qui se résout à grossir les rangs de ceux qui ne jurent plus que par l'ayatollah Khomeiny. Tel philosophe à la mode découvre avec candeur les charmes (discrets) de l'intégrisme et proclame bien haut sa « confiance »..... Il conviendrait, paraît-il, de dépasser certains schémas occidentaux qui nous rendent myopes et nous empêchent de mesurer à quel point l'Islam et le socialisme sont faits pour s'entendre. N'importe : verrons-nous avec ravissement surgir un Kadhafi persan ? Et sait-on le prix que les marxistes iraniens devraient payer une quelconque nassérisation du pays ? Les camarades égyptiens qui ont cassé si longtemps des pierres dans les camps de travail d'Abon-Zabal et d'ailleurs pourraient peut-être répondre. Ce n'est pas parce que l'on vient du pire qu'on se dirige vers le mieux. Toutes les voies qui, en Iran, conduisent le peuple à la servitude ne passent pas nécessairement par le Shah. Il ne faudrait pas que la déposition de celui-ci apparaisse comme la formule magique susceptible de restituer aux masses ce qui leur a été enlevé.

(*) Professeur à la faculté de droit de l'Université Libre de Bruxelles; a séjourné une semaine à Téhéran comme observateur de l'Association internationale des juristes démocrates en décembre 1978.

Dire que « des millions de travailleurs sont descendus dans les rues, les 10 et 11 décembre derniers, à Téhéran », cela est vrai — les bourgeois n'eurent pas souvent le courage de parcourir vingt kilomètres à pied... — et tout à fait faux : ce n'est pas en tant que travailleurs qu'ils défilaient. Et les quelques étudiants marxistes qui tâchèrent de s'infiltrer dans les cortèges pour apporter leur point de vue aux journalistes et observateurs étrangers, en firent quelquefois l'amère expérience : traités de provocateurs, ils furent expulsés sans ménagement. Quant aux femmes, je ne crois pas que le port, ces jours-là, du tchador *les ait engagées nécessairement dans la voie de l'émancipation et du recouvrement de leur identité.*

Les intellectuels libéraux reproduisent, à peu de chose près, dans leur « analyse » du socialisme tous les schémas et les clichés que la propagande du Shah leur a assénés durant un quart de siècle : sur ce point, au moins, on dirait qu'ils lui donnent raison.

La « république islamique » de demain, on s'entend pour dire qu'elle reste au demeurant indéfinissable et rien n'indique qu'elle consacrerait la légalisation des partis laïcs.

Une fois de plus, on sera tenté de sous-estimer le rôle que sera appelée à jouer la bourgeoisie nationale. Celle-ci s'est vue sevrée des privilèges du despote par la poignée d'oligarques qui le courtisent. L'eût-on invitée au partage, elle ne demanderait sans doute pas aujourd'hui, par la voix de M. Sandjahi, l'abdication du tyran. Qui peut garantir qu'on ne va pas seulement assister à un changement de forme superstructurelle du pouvoir de cette bourgeoisie d'affaires ? Et que, dans cette perspective, la critique radicale à laquelle elle se livre de l'institution monarchique sera relayée par une vision authentiquement sociale ? Les fastes de Persépolis ont fait long feu. Immergée dans les mirages de la « révolution blanche », la nation s'est réveillée pauvre et couverte d'oripeaux. Mais pauvres, tous ne le sont pas au même point. La misère des habitants des « gourbis-villes » et l'austérité des bourgeois de Téhéran-nord n'ont pas de commune mesure. Les gens qui marchent dans les avenues en brandissant des portraits de Khomeiny savent-ils au juste pourquoi ils marchent et combien de temps marcheront-ils encore si on le leur révèle ?

24 décembre 1978.

A. MORELLI, A. RAYET et F. SCHANNER (CHEMa)

La vulgarisation de l'histoire à travers l'école

L'article de Serge Lewuillon paru dans les *Cahiers marxistes* (1) posait aux enseignants comme aux autres vulgarisateurs de l'histoire un certain nombre d'interrogations. Parmi celles-ci il nous a semblé fondamental de nous poser les questions *que vulgariser ?, pourquoi ?, comment ?* et *pour qui ?*

Autrefois les réponses auraient pu être celles-ci :

— Que vulgariser ? R. : l'idéologie dominante.
— Pourquoi ? R : pour faire des citoyens dociles.
— Comment ? R. : en développant peu le raisonnement et beaucoup les automatismes mnésiques.
— Pour qui ? R. : pour les élèves d'aujourd'hui qui sont les citoyens de demain.

Face au rôle conservateur qui leur était assigné, un grand nombre de professeurs d'histoire, conscients de l'enjeu politique énorme de leur cours, refusèrent de continuer ce conditionnement et tentèrent d'en briser le cercle vicieux. Ils s'interrogèrent sur leur rôle qu'ils remirent en cause en tant que progressistes et des groupes d'enseignants se mirent à redéfinir les objectifs du cours d'histoire.

Parmi les objectifs généraux les plus fréquemment cités (2), on trouve un certain nombre d'éléments du domaine du savoir-faire (localisation spatiale et chronologique des matières — recherche de

(1) N° 50, décembre 1978 — Voir aussi C.M. 48 et 49.
(2) cf par exemple le rapport de la Commission Histoire du Colloque du Rond-Chêne (Esneux, 14, 15 et 16 mars 1977) publié dans les *Cahiers de Clio* n° 51, 3ème trimestre 1977, p. 71 à 76.

l'information — compréhension littérale des différents langages de l'information), d'autres qui appartiennent au domaine du savoir cognitif (caractériser les principaux aspects de la vie quotidienne des différentes sociétés — expliquer les types de sociétés à partir de leur système économique et social — inventorier dans une civilisation les apports du passé), d'autres encore qui relèvent de la formation de l'esprit critique (conscience de la relativité des situations et des grands traits de l'évolution historique — critique de l'information historique...).

La formulation de ces objectifs aboutit dès 1969 à l'élaboration d'un programme formatif, beaucoup plus axé sur le savoir-faire et la réflexion que ses prédécesseurs.

Nous ne recommencerons pas ici la polémique autour des programmes d'histoire *traditionnels* ou *rénovés*. Cette controverse est en partie dépassée par les changements que le *traditionnel* lui-même s'est imposés et par l'extension du programme dit rénové à la quasi totalité des écoles, tout au moins en ce qui concerne les écoles de l'Etat. De plus il peut sembler vain de se braquer sur cette querelle alors que l'enjeu politique de l'histoire, surtout lorsqu'elle devient *subversive,* pousse toutes les sociétés en crise, et donc la nôtre, à réclamer sa suppression pure et simple des programmes scolaires.

Dans le cadre de cet article, qui ne se veut en aucun cas exhaustif, nous nous poserons plutôt la question de savoir quel type de vulgarisateurs nous voulons être. Il nous a paru nécessaire que la réponse soit apportée par des enseignants praticiens, l'analyse étant très différente selon qu'on est confronté avec les réalités d'une classe ou qu'on élabore « en chambre » une théorie, fût-elle basée sur les meilleurs des principes.

La définition de ce qu'est pour nous la vulgarisation apparaîtra dans ce qui suit.

Quel était le message que voulait faire passer l'idéologie dominante à travers l'enseignement de l'histoire ? (étant bien entendu que le professeur pouvait faire des apports personnels mais qu'il était étroitement tenu par un programme strict et détaillé).

— Il y avait d'une part la volonté de constituer une conscience nationale à travers le récit des gloires et malheurs du pays, les héros nationaux : nos ancêtres étaient évidemment les meilleurs, les plus forts, les plus valeureux. (De tous les peuples de la Gaule...). Ces ancêtres étaient présentés comme de parfaits démocrates.

— D'autre part on inculquait le culte de l'Etat et des chefs d'Etat, sur le rôle desquels l'accent était mis principalement.

— Il y avait un choix délibéré pour l'ordre et l'apologie des guerriers, par contre le rôle des masses était systématiquement effacé.

— Les apports positifs, les tentatives novatrices de certains mouvements révolutionnaires (la Commune...) étaient mis entre parenthèses. On renvoyait dos à dos, *par souci d'objectivité,* marxisme et fascisme.

— On présentait les colonisateurs comme des bienfaiteurs désintéressés qui apportaient la civilisation aux *sauvages.* Ceux-ci avaient le devoir de leur en être reconnaissants.

— Le rôle de l'Eglise était présenté comme éminemment civili-

sateur lui aussi. On passait sous silence le caractère impératif de la christianisation et les professeurs enseignaient, sans rire, que Clovis avait gagné la bataille de Tolbiac grâce à l'intervention de Dieu.

— Parmi d'autres stéréotypes on peut relever l'image d'Athènes, « berceau de la démocratie ». Le pouvoir aux mains d'une minorité de citoyens, l'exclusion des métèques (nos immigrés ?) et des femmes de la politique, l'existence de la classe des esclaves ne ternissaient pas cette image idéale.

La ligue de Délos, elle, était présentée comme le moyen de défense légitime contre l'ennemi venu de l'Est. (Notre OTAN ?)

Toute cette histoire avait pour but de démontrer que notre régime démocratique était le plus libéral. On le présentait comme référence et les autres peuples étaient invités à l'adopter.

Ce type d'histoire comportait cependant certains avantages pédagogiques :

— une chronologie stricte permettait finalement aux élèves de « s'y retrouver »;

— l'intérêt des enfants était éveillé — par l'identification avec les rois et les princes dont on racontait l'histoire; — par les anecdotes dont la plupart des professeurs émaillaient largement leurs cours.

Quels messages l'histoire rénovée fait-elle passer ? (Etant bien entendu que le message transmis dépend beaucoup du professeur et bien davantage maintenant qu'autrefois grâce à la souplesse des programmes rénovés qui lui permettent de concevoir la structure du cours et de fixer lui-même les buts à atteindre.)

— L'importance accordée aux domaines économiques et sociaux est beaucoup plus grande. L'élève n'a plus l'impression que l'histoire est mue par des incidents fortuits ou par des acteurs isolés. L'accent mis sur les conditions de vie des masses élimine l'identification avec les « héros » ou la classe dirigeante.

— La comparaison, voire l'étude d'autres sociétés invite tout naturellement à assimiler la notion de relativité des valeurs et situe l'élève dans le monde plutôt que dans le cadre d'une culture et d'un pays. Cependant beaucoup de livres récents continuent à faire l'éloge sans aucune réserve de « notre » régime démocratique; de là à le prendre comme seule référence possible et à mesurer tous les autres par rapport à ce « degré de perfection » à atteindre, il n'y a qu'un pas que certains manuels n'ont pas hésité à franchir.

— Le cours actuel a abandonné une vision statique de l'histoire dans laquelle le simple mortel ne serait qu'un spectateur, et permet aux élèves d'envisager la possibilité d'intervenir dans les changements futurs.

COMMENT CES MESSAGES PASSENT-ILS ?

Autrefois le professeur n'avait pas à justifier ses affirmations. Les documents éventuellement fournis n'avaient qu'une valeur d'illustration. Aujourd'hui les notions d'histoire sont extraites par l'élève lui-même à partir des documents qui lui sont proposés .Dans les grandes classes il n'est pas exclu que l'élève choisisse lui-même

les documents comme il doit pouvoir choisir lui-même ses livres, ses loisirs, ses émissions T.V. Il y a là une possibilité plus grande d'objectivité mais la vérité scientifique *peut* n'être qu'apparente car le choix des documents dépend la plupart du temps du professeur et donc de ses idées.

Dans les deux premières années du secondaire, il n'est plus fait appel à une chronologie systématique mais les références chronologiques apparaissent à l'occasion de l'étude d'un document et sont reportées sur la « ligne du temps ». En fin de cycle ces notions doivent former un cadre complet, mais à ce niveau on insiste davantage sur un savoir-faire personnel que sur un « message » à transmettre.

Le découpage en « problèmes » (la nourriture ,la fabrication, le monde rural et le monde urbain...) permet d'aborder dès l'âge de 12 ans tous les grandes problèmes de l'histoire des hommes. Ce cadre favorise un approfondissement plus aisé, et chronologique cette fois, dans les années ultérieures.

L'emploi systématique, et comme base de travail, de l'audio-visuel, est une façon nouvelle de susciter l'intérêt des élèves mais elle se heurte malheureusement à des obstacles matériels.

Autrefois l'élève tendait l'oreille lorsque le professeur commençait à raconter une anecdote. On peut aujourd'hui se demander s'il n'y a pas moyen de substituer à l'anecdote gratuite qui éveille immanquablement l'intérêt de tous (cf. la dent de Louis XIV et la défection de ses nourrices), une anecdote basée sur une information scientifique, qui apporte au cours des éléments complémentaires tout en passionnant l'auditoire. Peut-être le professeur a-t-il là une mission occasionnelle de narrateur, très importante pour le contact humain avec sa classe, à réapprendre.

EST-CE UNE « AUTRE » HISTOIRE ?

Tous les professeurs d'histoire dans le rénové ont eu un jour la surprise d'entendre un élève leur demander, après deux ou trois mois de cours : « Mais quand va-t-on commencer la « vraie » histoire ? avec Napoléon, Clovis... ? »

On peut donc se demander si l'histoire qui est actuellement offerte aux élèves répond à l'idée qu'ils s'en font.

D'autre part les adultes s'étonnent de l'ignorance des enfants d'aujourd'hui qui, à douze ans, ne savent pas qui est Charlemagne ni Charles-Quint. En fait leurs connaissances ne sont pas moindres mais « autres », ce qui est difficile à faire accepter aux générations précédentes.

Combien parmi les adultes formés à l'histoire traditionnelle peuvent décrire les mécanismes politiques de la société belge, mesurer les progrès réalisés par l'humanité, repérer dans notre civilisation les apports du passé et des civilisations extérieures, caractériser et apprécier à leur juste valeur les autres sociétés ?

Il est évident que les modifications fondamentales des programmes ont entraîné le fait que la culture « générale » en histoire est en passe de changer. Si certains enfants attendent encore l'his-

toire telle qu'on l'enseignait hier, c'est parce que c'est de ce type d'histoire que les adultes (parents, T.V., B.D.) leur ont parlé et leur ont éventuellement donné le goût.

CONCLUSION

Il nous semble, en conclusion, qu'un enseignant progressiste a certainement beaucoup plus de possibilités de transmettre son message à travers le programme d'histoire dit rénové. Son rôle n'est pas de faire passer un message dogmatique « tout fait », mais plutôt d'éveiller l'élève au sens critique et à la compréhension des grands mécanismes économiques et sociaux, et de l'amener à la tolérance et au dynamisme social. La souplesse, la conception et les méthodes du programme d'histoire lui facilitent la tâche.

Si l'enseignant progressiste se veut vulgarisateur, ce sera dans la mesure où il placera les adolescents devant des choix; armés de leur bagage critique ils devraient pouvoir choisir parmi les solutions pléthoriques qui s'offriront à eux celle qui leur paraîtra la meilleure. Ils devraient pouvoir, au terme de leurs études, faire la différence entre une vulgarisation de qualité et celle qui ramène l'histoire à un ensemble d'anecdotes et de faits divers sans implication sur leur devenir.

Si vulgariser c'est ouvrir à une discipline scientifique et non véhiculer des lieux communs, le professeur d'histoire revendique avec fierté le titre de vulgarisateur de l'histoire.

PIERRE JOYE

L'échec du «modèle allemand»

La grève de la sidérurgie allemande est la première de cette importance qui ait éclaté en Allemagne depuis exactement cinquante ans, depuis celle que les travailleurs de la sidérurgie déclenchèrent en 1928 dans le même bassin de la Ruhr.

Ce rappel est d'autant plus tentant que les noms des géants industriels engagés dans le conflit sont restés les mêmes : Thyssen, Krupp, etc. L'analogie s'arrête toutefois là car la grève des sidérurgistes ouest-allemands se situe aujourd'hui dans un contexte différent. Elle ne fournit pas seulement un exemple valable pour le mouvement ouvrier de toute la Communauté européenne en proposant les 35 heures pour combattre le chômage. Elle marque en même temps l'échec du « modèle allemand », de la cogestion que tous les tenants du néocapitalisme, du PVV-PRLW au CVP-PSC, présentent chez nous comme la panacée capable d'assurer l'harmonie sociale.

LA COGESTION ALLEMANDE

La cogestion fut introduite en Allemagne occidentale dans le secteur charbon-acier dans les circonstances particulières de l'après-guerre avec l'appui des autorités d'occupation quand le souvenir des collusions de la grande industrie et du nazisme était encore vivace.

Si la cogestion fut bénéfique au grand capital allemand, il serait pourtant simpliste d'y voir la mise en œuvre d'une politique élaborée de façon cohérente par les dirigeants des konzerns avec l'appui d'une social-démocratie conquise d'emblée aux vertus de l'intégration dans le système.

Pour le parti social-démocrate et les syndicats, il s'agissait d'un premier pas vers la démocratie économique que la Confédération syndicale D.G.B. (Deutscher Gewerkschaftsbund) mit à son programme lors de son congrès constitutif de Munich (1949) en reprenant un des thèmes du mouvement ouvrier social-démocrate de l'Allemagne de Weimar.

Après la normalisation de la situation politique et la création de la République fédérale (1949), la fédération patronale allemande tenta d'obtenir l'abolition de la cogestion appliquée dans le secteur charbon-acier. La menace d'une grève générale de la part du D.G.B. fit reculer le patronat et il ne se trouva que les libéraux pour s'opposer à la loi qui codifia, en 1951, le système de cogestion paritaire déjà en vigueur depuis 1947 dans le secteur charbon-acier. Cette loi fut approuvée par le parti chrétien-démocrate C.D.U. pour d'autres raisons que celles du parti social-démocrate. Pour Adenauer, dans les grandes sociétés anonymes« où le droit de propriété a plus ou moins fait place au droit de la direction », la cogestion paraissait en effet susceptible d'atténuer les tensions sociales sans mettre en question les rapports de propriété.

La loi de 1951 sur la *cogestion paritaire* dans les secteurs du charbon et de l'acier stipule la création d'un *Conseil de surveillance* (Aufsichtsrat) composé de 5 représentants du capital, de 5 représentants des travailleurs et d'un onzième membre « indépendant et neutre », élu à la majorité de chaque groupe, dont le rôle consiste essentiellement à tenter d'éviter les impasses. Ce *Conseil de surveillance*, qui se réunit au moins quatre fois par an, élit les membres du *Directoire* (Vorstand), organe exécutif de l'entreprise, à la majorité des deux-tiers. Le *Directeur du travail* (Arbeitsdirektor), chargé des questions sociales et des problèmes touchant le personnel, doit obligatoirement obtenir les voix de la majorité des représentants des travailleurs.

La loi de 1952, modifiée en 1972, sur l'organisation des entreprises des autres secteurs, y instaure seulement une cogestion limitée dans les entreprises de plus de 500 travailleurs. La participation des représentants des travaileurs au *Conseil de surveillance* y est ramenée à un tiers.

APRES BAD GODESBERG

L'orientation adoptée par le parti social-démocrate (S.P.D.) à son congrès de Bad Godesberg (1959) où il abandonna toute référence à la lutte des classes et à la perspective d'une transformation socialiste de la société pour se présenter désormais comme un grand « parti populaire », l'amena à accorder une importance accrue à la cogestion, promue au rang du principe même d'un « nouvel ordre économique » conçu comme étant une « troisième voie », un « modèle allemand » à mi-chemin entre le capitalisme à la mode ancienne et le socialisme.

Le D.G.B. s'engagea dans la même voie dans le programme adopté à son congrès de Dusseldorf (1963) où la cogestion est présentée comme le moyen de faire participer tous les citoyens « avec des droits égaux aux décisions dans le domaine de l'économie, de la culture et de la politique ».

Pour les dirigeants du S.P.D. et du D.G.B., les syndicats constituaient un des piliers d'une société chapeautée par un « Etat constitutionnel démocratique et social » considéré comme un organisme neutre chargé de veiller sur le bien commun. Dans cette optique, la cogestion paritaire leur paraissait fondamentale parce qu'elle contribuait à la stabilisation du système grâce à la participation conjointe des représentants du capital et du travail. Dans le syndicat comme dans le parti social-démocrate, une aile plus « réformatrice » reconnaissait toutefois que la cogestion pratiquée n'était pas réellement paritaire et souhaitait son extension. Et une aile plus radicale voyait même dans la cogestion véritable un point d'appui tactique pour avancer vers une démocratisation réelle de la société.

LA LOI DE 1976

La revendication du D.G.B. d'une « participation généralisée » fut reprise dans la déclaration du gouvernement Brandt-Scheel en 1969. Il fallut toutefois six ans de discussions pour que la cogestion paritaire soit étendue, par la loi du 18 mars 1976, aux entreprises occupant plus de 2.000 travailleurs avec de sérieuses limitations, concessions à l'alliance conclue par le S.P.D. avec les libéraux.

Cette loi de 1976 étend la cogestion *paritaire* à quelque 600 entreprises occupant plus de 2.000 travailleurs. Elle concerne toutefois seulement les sociétés par actions, en commandite par actions ou à responsabilité limitée quand la gestion y est séparée de la propriété. Elle ne s'applique donc pas aux entreprises, même très importantes, appartenant à des groupes familiaux qui en assument la gestion. Elle ne concerne pas non plus les entreprises ayant un « engagement idéologique » (presse, etc.) et les entreprises publiques sont soumises à un régime particulier. La loi du 18 mars 1976 prévoit un nombre égal de représentants du capital et de représentants des travailleurs au sein du Conseil de surveillance (Aufsichtsrat) dont le nombre total de membres atteint douze, seize ou vingt selon l'importance de l'entreprise.

Elle comporte toutefois diverses dispositions qui permettent aux représentants du capital de faire prévaloir leurs vues en cas de divergences. Le mode d'élection du président de l'*Aufsichtsrat* assure la désignation d'un représentant du patronat à ce poste : s'il n'est pas élu par une majorité des deux tiers des membres du Conseil de surveillance, il l'est dans un deuxième vote par les représentants des détenteurs du capital. Or ce président dispose d'une voix prépondérante en cas de parité des voix, ce qui assure le dernier mot au capital.

Par ailleurs, le *Directeur du Travail* ne doit plus être obligatoirement élu avec l'approbation de la majorité des représentants des travailleurs, comme la loi de 1951 le stipule pour le secteur charbon-acier.

Enfin, les sièges des représentants des travailleurs au Conseil de surveillance sont répartis entre ouvriers, employés et cadres au prorata de leur importance numérique, chacune de ces catégories étant toutefois assurée d'avoir au moins un délégué. Cette disposition, qui ne figure pas non plus dans la loi de 1951, a suscité de vives critiques dans le mouvement syndical où on estime que cette

représentation des *cadres de direction* remet en cause le principe de parité en introduisant un élément hétérogène au sein du groupe des travailleurs.

LA FIN DES ILLUSIONS

Pendant vingt ans ,l'essor économique de la RFA alimenta beaucoup d'illusions sur les vertus de la paix sociale. Les entreprises s'accommodaient sans peine d'augmentations salariales correspondant à l'accroissement de la productivité. Le plein emploi et la stabilité du taux du profit semblaient assurés.

La crise a mis un terme à cette euphorie et les espoirs placés dans un système fondé sur l'harmonisation des intérêts du travail et du capital se sont singulièrement atténués.

La loi de mars 1976 élargissant la cogestion avait été adoptée par une très large majorité au Bundestag : par 391 voix contre 21 et une abstention. Quinze mois plus tard, l'Association patronale allemande (la B.D.A.) n'en contesta pas moins la validité, remettant du même coup en cause la notion de « collaboration sociale » (Soziale Partnerschaft) qui présidait aux rapports entre patronat et syndicats depuis près de trois décennies. Car si le patronat allemand appréciait les avantages de la « participation », il entendait d'autant moins renoncer à la moindre parcelle de ses prérogatives que la crise l'incitait à durcir ses positions.

En juillet 1977, le président de la B.D.A., feu *Martin Schleyer,* déposa donc devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe une plainte faisant valoir que cette loi ne respecte pas les droits fondamentaux du propriétaire reconnus par la Constitution. Par la suite, M. *Otto Esser,* le successeur de M. Schleyer à la tête de l'organisation patronale, a précisé pourquoi la B.D.A. entendait maintenir sa plainte. Si le patronat allemand n'est pas hostile à la cogestion, a-t-il expliqué, c'est dans la mesure où son application respecte les droits de la propriété. Le procès qui doit décider de la constitutionnalité de la loi de 1976 s'est ouvert à Karlsruhe au mois de novembre 1978. Les débats s'annonçant longs et difficiles, on n'en attend pas le jugement avant le printemps prochain.

COMPTER SUR SES PROPRES FORCES

Le « miracle allemand » est terminé et les dures réalités ont amené les organisations ouvrières à constater que, même là où l'activité économique se maintient à un niveau élevé, comme c'est le cas dans la R.F.A., le plein emploi n'est pas assuré pour autant. Le retournement de la conjoncture incite les entreprises à procéder à d'importants programmes de rationalisation et d'automatisation. Les investissements ne sont plus destinés à accroître les capacités de production mais à permettre de supprimer des emplois ou de faire appel à de la main-d'œuvre moins qualifiée.

Du coup, la « cohabitation raisonnable » qui caractérisait les relations entre patronat et syndicats s'est vue remise en cause et les revendications sociales ont changé de nature.

La grève qui éclata dans l'imprimerie en mars 1978, empêchant la quasi-totalité des quotidiens et hebdomadaires de paraître pen-

dant une à trois semaines selon les régions, en fut une première illustration. Elle visait à éviter que la mise en œuvre des nouvelles techniques, qui entraînent la disparition de la composition au plomb, ne lèse les travailleurs. Cette lutte s'avéra payante : elle aboutit à un accord stipulant que les entreprises adoptant les nouvelles techniques devraient employer de façon prioritaire les typographes et autres techniciens de l'imprimerie aux consoles de visualisation en leur garantissant leurs revenus actuels jusqu'à leur retraite.

A peine cette grève était-elle terminée, un nouveau conflit tout aussi significatif éclata dans la métallurgie du nord du Bade-Wurtemberg où l'I.G. Metall, le plus puissant des syndicats allemands, engagea l'action pour un programme portant moins sur les hausses salariales que sur la nécessité d'obtenir la garantie qu'un travailleur qualifié gardera sa place dans l'échelle des salaires même si les innovations techniques l'amènent à ne plus exécuter qu'une tâche beaucoup plus simple.

Le XI[me] Congrès du D.G.B., qui se tint à Hambourg (21-28 mai 1978) confirma qu'un changement est en train de s'opérer en Allemagne. En même temps qu'il se prononça pour les 35 heures comme première mesure pour combattre le chômage, il témoigna d'une prise de conscience évidente de la nécessité d'assurer l'autonomie du mouvement syndical. *Otto Heinz Vetter,* le président du D.G.B., le souligna : « *Nous devons compter beaucoup plus sur nos propres forces* », déclara-t-il.

Giovanni CARPINELLI

L'individuel et le collectif dans les écrits de Gramsci

LE RAPPORT DIALECTIQUE ENTRE LA SPONTANEITE ET LA DISCIPLINE

« Mettre l'accent sur la discipline, sur la socialité, et cependant exiger sincérité, spontanéité, originalité, personnalité : voilà qui est vraiment difficile et ardu » (Q., 1720). Le rapport entre spontanéité et discipline, entre moment subjectif et contrainte sociale, est plus facilement résolu si l'on valorise un des termes aux dépens de l'autre. Mais c'est une solution que Gramsci refuse d'emblée. Il est persuadé que la spontanéité et la discipline, l'originalité et la socialité sont compatibles et même complémentaires. L'opposition existe plutôt entre une certaine spontanéité et une certaine discipline. L'exaltation de la spontanéité « pure » et la fidélité inconditionnelle à la discipline sont évidemment incompatibles. Gramsci ne critique pas de telles attitudes à cause de leur incompatibilité. Mais il montre qu'une conception unilatérale du moment subjectif ou de la contrainte sociale mène à des résultats déplorables.

Ainsi, à propos de l'originalité, Gramsci montre immédiatement l'importance du rapport avec la solidarité : « L'individu est historiquement original quand il donne le maximum de relief et de vie à la « socialité », sans quoi il serait un « idiot » (au sens étymologique, qui n'est cependant pas loin du sens vulgaire et courant) (...). Conformisme d'ailleurs ne signifie rien d'autre que « socialité ». Ceci n'élimine pas la possibilité de se former une personnalité et d'être originaux, mais rend plus difficile la chose » (Q., 1719-1720) .L'originalité à tout prix est aussi stérile que le conformisme le plus plat :

« Il est trop facile d'être originaux en faisant le contraire de ce que tout le monde fait : c'est une attitude mécanique » (Q., 1720). Le conformisme en tant que socialité cristallisée fait partie de toute personnalité individuelle : « On est toujours les conformistes de quelque conformisme, on est toujours homme-masse ou homme collectif. Le problème est le suivant : de quel type historique est le conformisme, l'homme-masse dont fait partie un individu ? Quand sa conception du monde n'est pas critique, mais fonction du moment et sans unité, l'homme appartient simultanément à une multiplicité d'hommes-masses, sa personnalité se trouve bizarrement composite » (T., 132). Il y a en effet plusieurs conformismes et l'affrontement social ,qui constitue le tissu profond de l'histoire, passe aussi par une lutte entre conformismes différents à l'intérieur même des individus : « La compréhension critique de soi-même se fait donc à travers une lutte « d'hégémonies » politiques, de directions opposées, d'abord dans le domaine de l'éthique, ensuite de la politique, pour atteindre à une élaboration supérieure de sa propre conscience du réel. La conscience d'être un élément d'une force hégémonique déterminée (c'est-à-dire la conscience politique) est la première étape pour arriver à une progressive auto-conscience où théorie et pratique s'unissent » (T., 147).

Gramsci expose des considérations analogues à propos de la spontanéité. Si l'originalité absolue est vue comme insensée, la spontanéité « pure » est un leurre : « Il faut avant tout remarquer que la « pure » spontanéité n'existe pas dans l'histoire : elle coïnciderait avec la « pure » action mécanique. Dans le mouvement « le plus spontané » les éléments de « direction consciente » sont seulement incontrôlables, ils n'ont pas laissé de document authentifiable » (T., 583). La spontanéité que l'on rencontre dans l'expérience historique n'est pas l'attitude d'un homme ou d'un groupe qui échapperait à toute influence extérieure. C'est une attitude qui est aussi le produit d'influences inconsciemment assimilées : « Les sentiments des masses sont « spontanés », dans le sens qu'ils ne sont pas dus à une activité éducatrice systématique de la part d'un groupe dirigeant déjà conscient, mais (...) se sont formés au travers de l'expérience quotidienne éclairée par le « sens commun », c'est-à-dire par la conception populaire traditionnelle du monde, ce qu'on appelle, de façon plus terre-à-terre, « instinct », et qui n'est lui-même qu'une acquisition historique primitive et élémentaire » (T., 587). Une organisation révolutionnaire ne méprise pas, mais « éduque » la spontanéité. Elle essaie de produire par son œuvre de formation et par sa discipline une « spontanéité » nouvelle, un « naturel » nouveau.

Au cœur du moment subjectif, Gramsci met en évidence le rôle régulièrement joué par les fils conducteurs de la socialité. Dans le domaine de la socialité, à propos du conformisme, à propos de la discipline, il réserve par contre des fonctions spécifiques à l'élément individuel.

Le conformisme, on l'a vu, est présenté comme une structure qui agit inévitablement dans l'organisation de la personnalité. Mais c'est évidemment à l'individu qu'il revient de reconnaître les conformismes assimilés, de se situer alors par rapport aux influences subies, d'exercer une activité critique d'élaboration personnelle.

De même que le conformisme, la discipline est conçue comme un phénomène essentiellement positif. Ce jugement positif s'explique aussi par l'importance que Gramsci attribue à la discipline dans la transformation d'un groupe en « parti », c'est-à-dire en force politique permanente et capable d'agir avec efficacité. La discipline rend possible l'organisation et l'organisation est un instrument nécessaire de la liberté individuelle. Pour changer les conditions qui pèsent sur la liberté, l'organisation est indispensable. Elle est, donc, la forme à travers laquelle la liberté s'affirme : « On dira que chaque individu peut changer bien peu de chose, si l'on considère ses forces. Ce qui est vrai jusqu'à un certain point. Puisque chaque homme pris en particulier peut s'associer à tous ceux qui veulent le même changement, et, si ce changement est rationnel, chaque homme peut se multiplier par un nombre imposant de fois et obtenir un changement bien plus radical que celui qui, à première vue, peut sembler possible » (T., 178).

On serait, donc, tenté de conclure : sans discipline et, par conséquent, sans organisation, pas de liberté. On retrouverait ainsi l'opposition entre moment individuel et socialité, car la discipline pourrait éventuellement avoir des aspects oppressifs pour l'individu. La liberté pour le groupe, et pour l'individu en tant que membre du groupe, se paierait par une renonciation à la liberté de l'individu isolé. Ce n'est évidemment pas le raisonnement de Gramsci, qui défend le *principe* de la discipline et de l'organisation, mais en fait conçoit la discipline et l'organisation comme les produits d'une attitude individuelle profonde, plutôt que comme les formes extérieures d'un embrigadement obligé. Finalement la discipline garde son sens même quand elle n'est pas imposée par une organisation quelconque : « Au concept de liberté il faudrait associer celui de responsabilité qui engendre la discipline, et non immédiatement la discipline, qui dans ce cas est conçue comme imposée de l'extérieur, comme limitation forcée de la liberté. Responsabilité contre arbitre individuel : seulement mérite le nom de liberté celle qui est « responsabe », c'est-à-dire « universelle, puisqu'elle se présente comme l'aspect individuel d'une « liberté » collective ou de groupe, comme l'expression individuelle d'une loi » (Q., 692).

A l'intérieur d'une organisation aussi, la discipline peut garder un caractère d'attitude ressentie comme nécessaire même par les individus sans autre qualité que celle de membre, si elle est l'émanation d'une volonté collective élaborée à travers un échange entre la base et le sommet : « Comment doit-on comprendre la discipline, si l'on veut signifier par ce terme un rapport continuel et permanent entre gouvernés et gouvernants, réalisant une volonté collective ? Certainement pas comme une acceptation passive et paresseuse des ordres, comme l'exécution mécanique d'une consigne (ce qui sera pourtant nécessaire dans certaines occasions, au cours d'une action déjà décidée et commencée par exemple), mais comme une assimilation lucide et consciente de la directive à réaliser » (T., 589). Il y a une part réservée aux individus dans les modalités d'exécution, dans la transposition concrète d'indications générales. Mais ce n'est pas vraiment dans le *fonctionnement* de la discipline que Gramsci réserve un rôle important à la masse des « dirigés ». Le moment individuel est surtout situé ailleurs, à la base même de la discipline, dans l'*élaboration de la volonté collective qui est le fonde-*

ment de la discipline. Si la discipline est une nécessité vitale pour l'organisation, si elle ne peut pas être supprimée sans supprimer (ou affaiblir gravement) l'organisation, elle n'agit pleinement comme instrument de liberté qu'à condition d'être imposée par un pouvoir de nature démocratique : « La discipline n'annihile ni la personnalité, ni la liberté : la question de la personnalité et de la liberté ne se pose pas par le fait de la discipline : elle se pose au niveau de l' « origine du pouvoir qui commande la discipline ». Si cette origine est « démocratique », c'est-à-dire si l'autorité est une fonction technique spécialisée et non pas un arbitraire ou une obligation extrinsèque et extérieure, la discipline est un élément nécessaire de l'ordre démocratique, de la liberté » (T., 590).

Ayant une telle conception des rapports entre l'individu et l'organisation, Gramsci peut bien affirmer : l' « unité de la « spontanéité » et de la « direction consciente », ou encore de la « discipline », voilà ce qu'est précisément l'action politique réelle des classes subalternes, en tant qu'elle est une politique de masse et non une simple aventure de groupements qui se réclament des masses ». Cette unité de la spontanéité et de la direction consciente, de la personnalité et de la discipline, se réalise notamment dans le Parti. Plus précisément encore dans un parti pratiquant le centralisme démocratique, que Gramsci définit comme formule d'organisation opposée au centralisme bureaucratique.

Toutes les citations sont extraites des « Cahiers de la prison ». Quand elles sont suivies de la lettre T, la référence concerne le recueil « Gramsci dans le texte » (Paris, Editions Sociales, 1975). Pour les citations qui ne sont pas repérables dans ce recueil, l'indication précédée de la lettre Q, renvoie aux *Quaderni del carcere*, edizione critica, Torino, Einaudi, 1975.

Nos remerciements vont à « L'Offensive sur le campus », organe des Etudiants communistes, qui nous a autorisés à publier cet article, paru d'abord dans ses colonnes.

EN DIAGONALE

Un aspect important

Brève ou longue, la crise gouvernementale ouverte au lendemain des élections du 17 décembre est marquée par les problèmes qui sont au centre de la vie politique : les questions communautaires, les problèmes économiques et sociaux et la priorité à accorder aux uns ou aux autres ou aux uns et aux autres. C'est évidemment normal mais, comme l'an dernier, la partie des négociations portant sur la politique extérieure risque d'être bâclée en une seule séance de travail, ce qui équivaut en fait à poursuivre sans changements la politique menée jusqu'ici.

Et pourtant, il s'agit là d'un chapitre important de la politique gouvernementale, dont les implications sont considérables dans la vie du pays. A commencer par le budget de la Défense nationale, donc le budget dans son ensemble et les impôts destinés à le couvrir, qui sont fonction des orientations de la politique extérieure.

Des décisions importantes attendent à cet égard le futur gouvernement. Il y a le remplacement des fusées « Hawk-Helip » pour un montant de plus de quatre milliards de francs. L'achat pour 27 milliards de transporteurs de troupes. La participation de la Belgique au programme AWACS de « radars volants » de l'OTAN qui nous coûterait 1,2 milliard. Soit plus de trente milliards de francs.

Il n'est certes pas question de supprimer unilatéralement nos dépenses militaires, pas plus que d'un retrait unilatéral de la Belgique de l'OTAN ou d'une dissolution unilatérale de l'alliance atlantique. Nous pensons qu'il faut tendre à dépasser la division de l'Europe et du monde en deux blocs militaires antagonistes en vue de leur dissolution simultanée. Et que la Belgique devrait promouvoir une telle politique dans le cadre de ses alliances actuelles.

Mais plutôt que de s'orienter dans cette voie, de contribuer à freiner la course aux armements, la Belgique se veut le meilleur élève de la classe atlantique. Avec le Luxembourg et la Norvège, elle est un des trois petits pays membres qui, comme les trois Grands de l'organisation militaire atlantique, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale, ont atteint les trois pour cent d'augmentation annuelle de leurs dépenses militaires réclamés par l'OTAN. Parmi les quinze pays membres de l'OTAN, la Belgique arrive au cinquième rang pour les dépenses militaires par tête d'habitant, après Washington, Bonn, Paris et Oslo, et est troisième, après la France et les Etats-Unis, pour les effectifs en pourcentage de la population active.

Plutôt que d'engager des dizaines de milliards de nouvelles dépenses militaires, le futur gouvernement devrait prendre des initiatives en vue de faire progresser les négociations de désarmement, notamment les pourparlers de Vienne sur la réduction des forces en Europe. L'idée de créer au centre de l'Europe une zone sans armes nucléaires et avec un niveau d'armements conventionnels fortement réduit mérite en particulier d'être creusée. En fait, toutes les possi-

bilités de freiner la course aux armements devraient être explorées et épuisées avant de se lancer dans de nouveaux accroissements du budget militaire.

Un concours de circonstances confère par ailleurs à la Belgique un rôle qui pourrait être décisif dans l'escalade de la bombe à neutrons qui relancerait la course aux armements et abaisserait dangereusement le seuil d'utilisation des armes nucléaires en cas de conflit.

L'Allemagne fédérale a fait savoir qu'elle n'accepterait le déploiement sur son territoire de cette arme destinée spécialement à l'Europe que si d'autres pays le faisaient également. Et on précise à l'OTAN qu'il s'agit des pays du Benelux. Or le Parlement des Pays-Bas, où le mouvement contre la bombe à neutrons est considérable, s'est prononcé contre cette éventualité. La position de la Belgique sera donc déterminante.

Comme on le voit ,les responsabilités du futur gouvernement en ce domaine seront importantes. Comme celles de l'opinion publique qui peut peser sur les décisions gouvernementales. Les négociations pour la formation du gouvernement sont l'occasion de rappeler aux partis et aux parlementaires les positions qu'ils ont prises. Celles des socialistes, par exemple, contre les fusées « Hawk-Helip » et la bombe à neutrons. Celles de larges courants chrétiens contre cette bombe. C'est un aspect important de la bataille à mener pour un changement de politique.

S. N.

RTBF : L'information régionale bruxelloise est mal partie

Dorénavant, cohabiteront dans les bâtiments de la cité RTBF du boulevard Reyers une télévision régionale bruxelloise et une télévision « communautaire ». En ce qui concerne la radio, un « Centre de production de Bruxelles » fonctionne déjà depuis plusieurs années. ...

Faire de la télévision régionale à Bruxelles exigera des équipes, et surtout une Direction, particulièrement sensibilisées aux problèmes de Bruxelles-région (une région dont, soit dit en passant, un cinquième de la population est immigrée). Il faudra se décider à admettre que Bruxelles, c'est autre chose que la capitale de la Belgique unitaire et de l'Europe, autre chose que le lieu privilégié des activités dites de prestige.

Or, l'exemple de la radio n'incite pas à l'optimisme : la naissance et les premiers pas du Centre de production de Bruxelles ne se sont pas déroulés sous des auspices particulièrement favorables. Passons sur la cohabitation entre un centre régional et des services « communautaires », cohabitation source, en elle-même, de malentendus. Plus grave est la politique des programmes qui semble avoir été suivie jusqu'à présent par le Centre : la part belle faite à de coûteuses émissions d'apparat; l'investissement (voulu par la direction), trop important en heures d'antenne, du 3^{me} Programme, la chaîne de musique et de parole « sérieuses »; l'absence presque totale ,par contre, sur le 2^{me} Programme, cette chaîne qui diffuse notamment un

magazine quotidien d'informations interrégionales, « Antenne Soir radio »; le manque d'enthousiasme (c'est le moins que l'on puisse dire) dans la mise en valeur des informations régionales...

Bien entendu, le travail d'un Centre de production régional ne doit pas se limiter à une information sur la région. Mais il n'empêche que l'un des noyaux de vie du Centre régional de Bruxelles devrait être : Canal 21.

Canal 21 ! Quel est le pourcentage de Bruxellois qui connaissent aujourd'hui et qui écoutent cette chaîne de décrochage, émettant en FM sur 93,2 MH, sa production propre au petit matin et en fin d'après-midi ? Mais si ce pourcentage n'est pas tellement élevé, à qui la faute ? La promotion de Canal 21 n'a jamais été systématiquement poursuivie par la Direction. De plus, subsistent au sein de la région bruxelloise, des « zones d'ombre » dans lesquelles il est difficile de capter Canal 21 (alors que le décrochage bruxellois est parfaitement reçu très loin au cœur de la Wallonie, et même en France et aux Pays-Bas) !

Or, en plus de ses émissions du petit matin et de l'après midi, Canal 21 produisait le samedi matin un magazine d'information dont le titre, *« Tout va très bien »*, était un clin d'œil amer : semaine après semaine, ce magazine a parlé des locataires sociaux, des PME, des finances communales, des travailleurs émigrés, de la situation à l'ULB, des grands magasins, du mouvement flamand à Bruxelles, etc.

« Tout va très bien » existait depuis moins d'un an : à peine le temps de se roder, de trouver un rythme, de créer des contacts, de rompre des habitudes d'écoute (les Bruxellois qui écoutent la RTBF « prennent » volontiers le premier programme car ils n'ont pratiquement pas d'autres possibilités techniques). Petit à petit, les milieux engagés dans l'animation urbaine et la prise de conscience des habitants avaient trouvé dans *« Tout va très bien »* un moyen d'expression. Et l'audience était en hausse.

Le magazine de Canal 21 a failli disparaître de la grille des programmes de 1979. In extremis, une solution de compromis a été négociée : à partir du mois de janvier, *« Tout va très bien »* sera diffusé, non plus le samedi matin, mais bien le lundi soir de 20 à 22 h (*) On attend toujours, de la part de la Direction de la RTBF, une étude sérieuse sur l'écoute des soirées de la radio. Mais d'emblée, ne faut-il pas craindre qu'une émission qui propose des dossiers approfondis ne soit pas à sa juste place le soir, alors que le petit écran monopolise l'attention ? Ne va-t-on pas ainsi écarter de l'écoute d'un magazine d'information des milieux de travailleurs qui étaient plus « disponibles » le samedi matin ?

Les péripéties de *« Tout va très bien »* ne sont qu'un exemple parmi d'autres des déboires de l'information régionale à Bruxelles. Le récent décret relatif au statut de la RTBF a mis en place auprès de chaque Centre de production une Commission consultative auxquelles participent des représentants des partis (proportionnellement à la représentation de ceux-ci au Conseil culturel !). La Commission consultative de Bruxelles s'est-elle déjà rendu compte qu'elle a du pain sur la planche ?

Roger PIERRE

(*) Les centres de Namur et de Mons auront un décrochage le samedi matin en plus du décrochage du vendredi soir prévu pour tous les centres wallons .

Puebla : 250 évêques et un pape

L'assemblée des évêques latino-américains qui doit se tenir à Puebla, au Mexique, à la fin de ce mois de janvier ne sera pas une assemblée tranquille.

La tranquillité n'est pas une caractéristique latino-américaine. Et l'assemblée épiscopale précédente, tenue à Medellin (Colombie) en août 1968, avait pris des positions neuves et audacieuses, dénonçant les structures oppressives qui pèsent sur les peuples du continent, donnant une impulsion puissante à la « théologie de la libération », lançant un message d'espoir et une invitation à la lutte contre l'oppression. Medellin fut un choc et une étape.

Depuis 1968, la situation de l'Amérique latine s'est aggravée. Après Pinochet, d'autres dictatures militaires se sont imposées ou renforcées. Dans la foulée de Medellin, qui appelait les chrétiens à s'identifier avec le peuple des pauvres et des exploités, nombreux sont les prêtres et même les évêques qui ont subi la répression. Pour les régimes militaires en place, ils sont une forme de subversion.

Rien d'étonnant dès lors si au cours des dix années écoulées, le courant dit prophétique de Medellin a fait l'objet d'études aussi inquiètes qu'attentives. Une fondation Rockefeller, le Département d'Etat, la CIA ont rédigé des rapports sur « le tournant » de l'église latino-américaine. C'est que l'Eglise catholique représente là-bas 300 millions d'hommes et de femmes, et une force que l'impérialisme américain préférerait avoir de son côté.

Débats, polémiques, rapports : une profusion de documents ont déjà vu le jour à propos de Puebla. Paul VI eût dû y prendre part, à côté de 250 évêques et 150 experts. Ce sera Jean-Paul II qui ira au Mexique. Et les questions qu'on se pose sur cette rencontre portent à la fois sur la teneur du débat entre évêques latino-américains et sur l'apport du nouveau pape.

On ne connait pas grand'chose de Jean-Paul II. La stupéfaction de voir élire un cardinal polonais lors du conclave d'octobre est maintenant digérée. Le pape Wojtyla a imposé un style direct et une présence cordiale. C'est un gaillard solide, bien dans sa peau, étranger aux angoisses qui tenaillaient constamment Paul VI. Ceci dit, même des gens informés des choses de l'Eglise s'interrogent sur ses orientations. On le sait attaché à des formes de collégialité, d'une grande rigueur doctrinale (certains disent « rigidité »), on le juge très curieux des réalités humaines, tête chercheuse, homme de dialogue. Ses récentes déclarations contre l'avortement ont néanmoins une évidente portée politique. Puebla permettra sans doute de mieux saisir la politique de Jean-Paul II.

L'enjeu est important.

Pour l'éclairer, nous évoquerons deux figures. Deux Belges engagés dans le combat de l'église latino-américaine, mais dans des camps opposés. Il s'agit du jésuite Roger Vekemans d'une part, adversaire résolu du progrès et des théologies de la libération; de Joseph Comblin d'autre part, ancien vicaire en Belgique, parti en Amérique latine en 1958, qui agit depuis longtemps en faveur d'un engagement progressiste de l'Eglise.

C'est le Centre d'étude dirigé par Vekemans qui a publié deux des livres envoyés à tous les évêques concernés par l'assemblée de Puebla. Les deux ouvrages traitent des rapports entre marxisme et christianisme. Aux yeux de plusieurs théologiens, ces livres marquent une volonté « d'étouffer discrètement » l'esprit de Medellin. Or Vekemans est l'ami et le conseiller du secrétaire-général du Comité épiscopal d'Amérique (CELAM) Mgr Lopez Trujillo, notoirement conservateur. Le Centre de R. Vekemans est subsidié à 75 % par des organismes catholiques allemands traditionnalistes. Selon certaines sources, il émargerait aussi au budget de la CIA. En tout état de cause, le jésuite belge Roger Vekemans très attaché à la dévotion au Sacré-Cœur, déploie son énergie et ses talents à combattre la tendance « ouverte » pour laquelle Puebla devrait prolonger et élargir Medellin. Avec Trujillo, il tend à donner aux structures de domination économique et politique d'Amérique latine une nouvelle légitimation d'église.

Joseph Comblin est de l'autre bord. Dans une lettre à Mgr Trujillo, il s'est inquiété de l'anticommunisme virulent de certains documents préparatoires. Il montre que la crainte du CELAM de voir le marxisme « s'infiltrer » dans la théologie de la libération est une crainte dangereuse, et il souligne l'intérêt pour les jeunes catholiques de connaître le marxisme. Comblin critique de manière fondamentale le document de travail préparatoire à l'assemblée de Puebla — D'abord parce que contrairement à ce qu'affirme ce document, « le défi » auquel doit faire face l'Eglise en Amérique latine n'est pas le « sécularisme ». Ensuite parce que la référence, très présente dans ce document, au concept de « religiosité populaire » lui paraît confuse et ambiguë.

L'opposition Comblin-Vekemans n'est qu'un aspect d'un débat important qui n'est pas que d'église. Puebla : une affaire à suivre.

R. L.

Livres

Zaïre : un dossier pour la solidarité

Récemment publié par le Comité Zaïre (1), voici un dossier qui se veut complet (abordant la géographie, l'histoire, l'économie, la politique, les classes sociales, la religion) sur ce pays du cœur de l'Afrique où un peuple qui s'était éveillé au mot magique d'Indépendance, subit aujourd'hui plus que jamais le talon de fer de la domination impérialiste étrangère.

Le livre remonte d'abord aux origines de cette dernière, et c'est l'occasion de faire pièce à l'énorme supercherie historique dont a été l'objet l'Afrique noire, ses peuples, ses cultures... L'ouvrage ne laissera pas d'être utile, sous cet angle, aux professeurs d'histoire soucieux de faire un sort aux vieux mythes, exemples édifiants à l'appui. Avant de devenir belge, puis zaïrois, le Congo hébergeait en effet un ensemble de peuplades de civilisation fortement élaborée. La rencontre avec le « civilisateur » européen a signifié d'abord la destruction des structures anciennes, la régression des modes économiques des autochtones fuyant la violence esclavagiste, l'aliénation culturelle imposée, avec le poids des siècles, par le trafiquant puis le colon blanc à l'homme noir. La part belle était ainsi faite aux justifications raciales, même les plus bienveillantes, de l'entreprise coloniale.

Au Charybde esclavagiste a succédé le Scylla léopoldien : ce fut la route des caravanes, le portage et son cortège de répression brutale, implacable. Ce furent les trois millions de Congolais (au moins) victimes des campagnes du caoutchouc qui fondèrent la fortune de la famille royale belge. Quels sont les manuels d'histoire qui reprennent ces mots de Mark Twain, l'écrivain américain contemporain de Léopold II, parlant du Palais royal de Belgique : « ... le trou d'une bête féroce, massacrant, assassinant et affamant chaque année un demi-million d'indigènes de l'Etat du Congo pour de l'argent. » ?

Devenu colonie belge après avoir été propriété du roi, le Congo n'a pas pour autant quitté l'ère de la trique. Celle-ci fait bon ménage avec les allures paternalistes du colonisateur, son idéologie du « on ne parle pas la bouche pleine »... Certes, il y a bien eu des réalisations sanitaires et scolaires effectives : dans les zones de forte activité économique surtout. Quant à l'enseignement supérieur, il ne pouvait évidemment être prodigué à des êtres inférieurs. Eclairant les « trois piliers de la colonisation » : l'administration, les grandes sociétés, l'Eglise, l'ouvrage évoque entre autres le rôle d'instrument idéologique par excellence joué par le clergé dans la colonisation. Une belle matière à réflexion, ici aussi. Tout cela n'empêche qu'au long de son histoire, l'entreprise coloniale a dû affronter diverses formes d'opposition : manifestations de résistance passive, soulèvements armés, contestation religieuse ou « prophétisme »...

Nous suivons ensuite l'ascension vers un pouvoir autocratique absolu du général Mobutu et de son parti-Etat à partir de 1965, une fois écrasé le mouvement insurrectionnel des années précédentes, avec l'aide déterminante de l'Occident et l'épisode peu glorieux de Stanleyville, dont témoigne un parachutiste. La chance historique qui s'é-

tait dessinée avec Lumumba est dès lors perdue. Sous la conduite du « Guide suprême », les destinées du pays sont faites d'exactions et de répression (il y a au Zaïre d'authentiques camps de concentration), de faillite économique et financière (dette extérieure la plus lourde du monde), de régression sociale (salaires les plus bas d'Afrique), bref de non-développement. Ce qui n'empêche pas l'Union minière, par exemple, de se porter à merveille. Tout ceci sous les auspices d'une idéologie, le mobutisme, à base de pseudo-nationalisme et, pour ainsi dire, de pseudo-authenticité. En réalité, le Zaïre est le plus néo-colonisé des pays africains et le peuple congolais n'a jamais été aussi misérable qu'en 1979...

Après un chapitre consacré à la politique étrangère du régime avec ses méandres, à ce qu'on appelle l'aide au développement, à l'aide militaire trop réelle de la Belgique à la dictature, l'ouvrage brosse une analyse de la structuration de classe du Zaïre. Celle-ci est abordée sous l'angle de la place qu'occupe, dans la division internationale du travail, ce pays de la « périphérie » de l'impérialisme. Un exposé instructif certes, mais qui aurait gagné à mieux cerner, pour mieux en tirer les conclusions, ce qui apparaît comme une caractéristique essentielle du régime zaïrois dans une récente étude de Benoît Verhaegen (2) : à savoir, que le clivage entre exploités et privilégiés **ne coïncide pas avec la division de la société en classes;** il est déterminé en même temps par le jeu des ethnies et le système des prébendes qui favorisent ou défavorisent des fractions de classes très différentes. Contradiction qui en cache une autre, fondamentale : **l'ensemble** des classes sociales zaïroises sont exploitées et aliénées par les véritables forces dominantes qui sont celles de l'impérialisme étranger avec son armée de technocrates ; la caste au pouvoir elle-même en est totalement dépendante.

Ceci permet de mieux comprendre à la fois les faiblesses et les potentialités de l'opposition zaïroise à laquelle l'ouvrage du Comité Zaïre consacre un autre chapitre. Est-il suffisant de dire que cette opposition reste morcelée bien que les structures du régime soient fragiles, et d'en conclure que « vraisemblablement la guerre du Shaba a mis en route une dynamique qui peut mener à une plus grande unité... » ? Il y a en tout cas lieu de s'interroger si l'on sait que le FLNC — quels que soient ses mérites — n'a pas sérieusement tenté d'associer à son action les autres forces d'opposition existantes ou potentielles, et que la population ouvrière ne semble pas avoir été impliquée lors de l'occupation de Kolwezi (2). D'autre part, l'inventaire qu'établit l'ouvrage des différentes formations d'opposition, pour utile qu'il soit sur le plan documentaire, ne permet pas de se faire une idée suffisamment éclairée quant aux contradictions de ces mouvements, à leur caractère plus ou moins progressiste, à la crédibilité de telle ou telle personnalité.

Il est vrai qu'il n'est pas toujours aisé d'y voir clair et qu'en tout état de cause, les progressistes de Belgique ont un soutien à apporter (tout d'abord par leurs démarches auprès du gouvernement belge) à tout ce qui peut favoriser la formation d'un véritable mouvement populaire de libération nationale du Congo. D'autant plus que, comme nous le rapporte le Comité Zaïre, l'opposition sociale à la dictature se manifeste de plus en plus ouvertement malgré la répression : ainsi les grèves, bien qu'illégales, touchant tant les entreprises que les banques et l'enseignement (3), et qui dénotent parfois un esprit de solidarité des plus élevés, dans un pays où il n'existe pourtant aucun syndicat autonome. D'autant plus aussi, que le Zaïre est une pièce maîtresse de la nouvelle stratégie de l'impérialisme en Afrique (un colloque international européen se tiendra dans les prochains mois sur ce thème). L'ouvrage du Comité Zaïre comporte à ce propos une postface évoquant les dessous de « l'aide humanitaire » à Kolwezi, et jetant une lumière en passant sur les atermoiements d'un Simonet dans cette affaire.

Un dossier assurément utile, malgré ses points faibles, pour mieux étayer la solidarité.

Pierre ERGO.

---

(1) « Zaïre : le dossier de la recolonisation » ; Ed. L'Harmattan (Paris) et Ed. Vie ouvrière (Bruxelles), 1978. 294 pages illustrées.

(2) CRISP, XXe anniversaire (Bruxelles, 27, 28 et 29 septembre 1978), colloque Jean Meynaud : « Les mouvements de libération en Afrique », par B. Verhaegen.

(3) Voir aussi « L'enseignement universitaire au Zaïre », B. Verhaegen, Ed. L'Harmattan (Paris), et CEDAF (Bruxelles), 1978, 200 pages, ainsi qu'un article du même auteur dans le nº 32 (février 1977) des C.M., « Recherche et technologie au Zaïre ».

Extrait de « Cauchemar blanc », une BD antiraciste de Moebius. (Ed. Humanoïdes associés)

à paraître dans notre prochain numéro

Table ronde : la bande dessinée

Un passe-temps « puéril » ou un mode d'expression capable d'être « adulte » ? Un véhicule des idées dominantes ou, parfois aussi ,un moyen de « contrebande » idéologique ? Les Cahier Marxistes avaient publié en janvier 1978 un article de J.M. Rosier consacré à la bande dessinée. Et le 28 octobre dernier avait lieu sur ce thème une table ronde organisée à l'initiative de notre revue. On en lira le compte rendu dans notre livraison de février. A suivre...

A paraître dans de prochaines livraisons :

— Concertation sociale et mouvement ouvrier
— Géographie économique de la Belgique
— Des livres pour enfants
— Le phénomène de la malnutrition
— Terrorisme et « espace judiciaire européen »

On peut encore se procurer, en s'adressant aux C.M., les numéros de 1978 dans lesquels ont paru :

Un problème actuel : l'Etat
Pierre Joye et Jacques Moins (septembre)

Contrats de travail et réalités
Jean Cl. Bodson et R. Jacobs (octobre)

Fonctions idéologiques du droit
Daniel Remacle (novembre)

Les responsabilités de l'historien : une série de contributions du groupe CHEMa

Jean-Jacques Heirwegh :
Histoire du problème (octobre)

Benoit Verhaegen et G. Carpinelli :
Histoire engagée, histoire marxiste ? (novembre)

Serge Lewuillon : **La vulgarisation** (décembre)

Cette année-ci, n'attendez pas le Père Noël...

(Ré)abonnez-vous dès maintenant aux Cahiers Marxistes

L'abonnement annuel (10 livraisons) : 500 F
L'abonnement « jeunes » (moins de 25 ans) : 250 F
Etranger : 600 F
Soutien : ..... F.

ADRESSE : 20, avenue de Stalingrad — 1000 Bruxelles
Téléphone : (02)512.90.12 — CCCP 000-0188745-80 de la Fondation J. Jacquemotte.

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles

60 F